

Le **T**out **en** Ain



Projet 2013 : Une nouvelle mairie



P.24

TOUS CONCERNÉS !



P.20

**CFAL : Toujours en colère,
les communes restent sur
le pied de guerre**



**Nos pompiers
seraient-ils
en danger ?**

P.24



Entreprise de maçonnerie



Fondée en 1959

•
Restauration
Rénovation
Neuf
BATIMENTS INDUSTRIELS

sarl J. MENAND

1049, Av. Charles de Gaulle
01800 VILLIEU

TÉL. 04 74 61 02 85

FAX : 04 74 61 25 75



Adrien PUTELAT



06 12 22 58 88

Rue des Brotteaux
01800 MOLLON

adrivert.fr

Ent. JM Fernandes

Plâtrerie - Peinture

Petits travaux de carrelage

Décoration

Patines sur meubles

"Buchin" 01800 VILLIEU LOYES MOLLON - 04 37 86 01 99

Port. 06 60 55 80 83

GARAGE TAXI GUDERZO



CITROËN



04 74 61 18 00

garage-guderzo@wanadoo.fr

1026 avenue Charles de Gaulle
01800 Villieu Loyes Mollon
Fax. : 04 74 34 74 69

H. Petitdidier Pâtissier - Chocolatier - Glacier

Ouvert

du jeudi au lundi

01800 Villieu

04 74 61 03 19



- *Baptême, communion, mariage, anniversaire*

- *Spécialités glacées*

- *Chocolat maison pur beurre de cacao*

- *Nombreux choix entremets - Pâtisseries au beurre fin -*

PARTENAIRE DU
GRAND CHOCOLAT



Prix d'excellence
et de qualité

Commune 4

Événements

Comité des Fêtes : Toutes les couleurs de la fête !	5
Classe en 3, c'est les rois !	6
Ensemble Musical de Villieu Loyes Mollon	6

Associations

Club Entraînement Physique.....	7
Retraite sportive.....	7
Gym volontaire.....	7
Football Club de Côtiers Meximieux Villieu	8
Mollon Omni-Sports :	
Encore une année bien remplie !!	9
Société de pêche.....	10
Le TEAM MEXI COURSES	10
Ecole de musique des 3 villages	11
Sou des écoles : La Kas'a'gourmand	11
Comité de jumelage	12
CEPEBRA	13
Souffle & vibration	13
Récréation créative.....	13
ADMR Antenne de Villieu Loyes Mollon.....	14
Centre de Première Intervention (CPI).....	14
Club Rencontre.....	15
Les Jardiniers Amateurs de Mollon (JAM's).....	16
Le Comité de Fleurissement	16
Viva La Musica	17

Municipalité 18

Personnel communal

Présentation du personnel communal	18
--	----

Conseil Municipal des Jeunes - CMJ

Nouveaux Elus du CMJ 2013	19
---------------------------------	----

Centre de Première Intervention ni

Nos sapeurs pompiers seraient-ils en danger ?	20
---	----

Voirie et réseaux

Pour un réseau routier de qualité	21
Eau et assainissement : Le programme 2012 a été réalisé	22

Environnement

Une commission sur tous les fronts	23
--	----

Bâtiments

2012 : Une année riche en constructions.....	25
--	----

Communication

Développer, optimiser, économiser	28
---	----

Bibliothèque

L'espace culture de la commune.....	29
-------------------------------------	----

Pratique 30

Information

Dossier spécial.....	30
Révision du SAGE.....	32

Vie communale

Liste des associations.....	33
Commerces & Services	34
Calendrier des collectes sélectives 2013	34
Les Déchèteries Intercommunales	34
Liste des assistantes maternelles	35

Bon à savoir

Tarifs communaux	36
Horaires d'ouverture mairie	39
Calendrier des fêtes 2013	40

Etat-civil

Editorial



ÉRIC BEAUFORT
Maire

La publication de ce cinquième numéro du Tout en Ain est l'occasion de revenir sur les réalisations de l'année écoulée et de vous présenter les projets 2013.

L'année 2012 a été riche en réalisations avec l'ouverture de la résidence "Les Écureuils" en début d'année puis de l'école maternelle et de la salle polyvalente à la rentrée de septembre.

C'est toujours une satisfaction pour un conseil municipal de finaliser ce type de projets qui demandent une grande implication, tant des élus que des employés municipaux, mais qui contribuent à l'embellissement et la modernisation de la commune.

Lancés dès le début de notre mandat, il a donc fallu quatre ans pour concrétiser ces trois projets ; ce qui montre le temps et l'anticipation nécessaires entre l'imagination d'un programme et sa réalisation. Tout est donc question de patience, les arcanes des marchés publics augmentant sensiblement les délais de tout ce qui touche aux collectivités territoriales.

Il faudra donc être patients concernant le centre village dont la destruction va commencer dans les semaines à venir, tout d'abord par le désamiantage, puis par la déconstruction proprement dite. C'est à l'horizon 2014 que nous bénéficierons d'un nouveau cadre de vie que j'espère à la fois pratique et esthétique.

Le dernier projet d'envergure de cette mandature concerne la mairie. Vous allez le découvrir dans ce numéro. Il est le fruit de la concertation entre le personnel et les élus avec, comme objectif, de vous accueillir dans les meilleures conditions, au sein du bâtiment symbolique d'une commune. En effet, la mairie est le passage obligé des habitants à tous les stades de la vie et à ce titre elle se doit d'être pratique, accessible et conviviale. Ce sont ces caractéristiques qui nous ont guidés dans la conception de cet équipement. Son emplacement, au cœur du Clos Quinat, est aussi un gage de sérénité et de bien-être au service de tous.

Voici donc les réalisations et projet d'envergure menés depuis bientôt cinq ans par l'actuelle équipe municipale que vous avez gratifiée de votre confiance en 2008. C'est toujours avec autant de plaisir que je travaille avec adjoints et conseillers ; je les remercie de leur dynamisme et de leur disponibilité ; c'est grâce à leur implication au quotidien que toutes ces réalisations voient le jour. Leur collaboration m'est tout aussi précieuse sur des sujets moins emblématiques, d'une lisibilité plus discrète, mais d'une importance capitale pour la gestion de la commune.

Vous nous avez fait confiance en 2008 sur un programme qui, aujourd'hui, se concrétise et je peux vous assurer que toute notre énergie sera consacrée à la finalisation de notre projet communal.

L'année 2013 s'annonce chargée, avec la réforme budgétaire, celle des collectivités mais aussi, c'est l'actualité, la réforme des rythmes scolaires. Elle mobilise toute notre attention en ce début d'année et nous ne manquerons pas de vous informer voire de vous questionner à ce sujet.

Compte-tenu d'aléas, c'est un peu tardivement, mais néanmoins sincèrement, que je vous présente, au nom de conseil municipal, nos meilleurs vœux de santé, de joie, de bonheur et de réussite.

Bonne année 2013.

Tout en Ain : magazine d'information municipale de Villieu Loyes Mollon.

Propriété d'édition : Mairie de Villieu Loyes Mollon

Directeur de la rédaction : Éric Beaufort • Rédactions communales : Les associations

Rédactions municipales et autres : Les élus • Infographie, photos* : Serge Thébaud

* sauf mention



Retrouvez le Tout en Ain sur :
www.mairievlm.fr

Comité des Fêtes : toutes

Dans "Comité des Fêtes" il y a le mot "FÊTES".

La fête ne va pas sans musique ou chansons ! Tout ce que les membres du Comité mettent en commun, c'est pour vous apporter "LA FÊTE", avec leur sens du bénévolat et du don de soi.

Cette année, ils vous ont proposé maintes manifestations pour votre plaisir.

18 mars

A bicyclette : Tour cycliste avec le club d'Ambérieu-en Bugey



31 mars

"L'Amour est un bouquet de violettes"
Pièce de théâtre avec la troupe des "Compagnons de la violette"



21 juin

Chante la vie chante :
Participation à la fête de la musique



22 juin

Mon manège à moi :
Participation à la vogue, lampions,
Battu cada et Fanfare Jazz



13 juillet

Boum quand notre cœur fait boum :
Feu d'artifice, un tantinet "humide"



les couleurs de la fête !

8,9 septembre

Souvenir... souvenir :

La vieille dame (l'ancienne salle des fêtes)
nous dit, avec émotion "Au revoir"



17 septembre

La bonne année :

Elaboration du calendrier des fêtes.
Celui de 2014 sera décidé en juillet 2013



ATTENTION !
A partir de 2013, le calendrier des fêtes sera élaboré au mois de juillet.

23 novembre

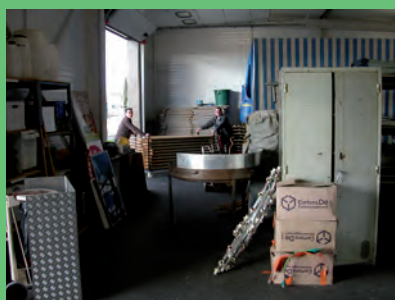
Que serais-je sans vous : Réception de remerciements à tous ceux qui ont donné leur temps et apporté leurs souvenirs au week-end des 8 et 9 septembre



24 novembre

J'irai où tu iras :

Déménagement de l'ancien "débaras" du Comité dans le spacieux local de la salle polyvalente



8 décembre

Petit papa Noël :

Traditionnelle fête des lumières avec son incontournable vin chaud, ses marrons et la joie d'être ensemble dans ce village que l'on aime



Et puis...

Les copains d'abord : Toutes les superbes réunions, (apéritives quelquefois) les membres du Comité y travaillent aux mises en place nécessaires à ces manifestations. Ils le font dans la bonne humeur, équipe soudée, travailleuse et heureuse où le maître mot est "AMITIE".

Classe en 3, c'est les rois !

L'association de la "Classe en 3" régie sous la loi 1 901, a été créée en octobre 2012 avec un bureau constitué d'un :

- Président : François Seemann
☎ 04 74 61 11 92
✉ francois.seemann@hotmail.fr
- Trésorière : Corinne Josserand
☎ 04 74 35 46 74
✉ allume.code@free.fr
- Trésorier adjoint : Gavin Philippe
☎ 06 82 86 02 71
✉ familles.gavin@orange.fr
- Secrétaire : Dominique Bernardin
☎ 04 74 37 00 41
✉ dometseb@orange.fr
- Secrétaire adjointe :
Karine Krzykawiack

La première manifestation a eu lieu le vendredi 16 novembre, pour la vente du Beaujolais, saucisson et charcuterie, l'ambiance était très chaleureuse et nous avons eu un grand succès.



Vente du Beaujolais le 16 novembre 2012

Puis nous avons enchaîné avec une vente d'huîtres de Marennes Oléron, à consommer sur place ou à emporter, lors du marché de la création qui s'est déroulé au Centre Innovance. L'équipe a été très efficace, les visiteurs ont pu apprécier ce mets, quelques visiteurs téméraires, malgré la première neige.

La dernière manifestation a eu lieu le samedi 8 décembre lors de la fête des lumières, où nous avons renouvelé la vente d'huîtres sur place ou à emporter.



Fête des lumières, vente d'huîtres

Le traditionnel défilé de la fête des classes en 3, aura lieu le samedi 8 juin 2013, suivi d'un repas au centre Innovance, avec soirée danse et musique.

Nous faisons appel à tous les classards, notamment chez les 20 ans et les 30 ans, dont nous avons peu d'inscriptions.

Merci de bien vouloir vous inscrire le plus rapidement possible auprès des membres du bureau, pour le défilé et le repas.

"La Classe en 3, c'est les rois, vive la Classe en 3"

Ensemble Musical de Villieu Loyes Mollon

Composé d'une vingtaine de musiciens originaires d'une quinzaine de communes voisines, l'Ensemble Musical cultive la perfection à la fois, dans la musique et dans la convivialité.

Une répétition hebdomadaire le jeudi de 20 h 30 à 22 h30 permet de travailler et de mettre en place un programme varié (musique de film, jazz et folklorique).

L'ensemble se produit dans la commune de Villieu Loyes Mollon, mais

également dans d'autres localités désireuses de donner un cachet particulier aux manifestations commémoratives.

Pour 2013, c'est déjà une quinzaine de dates qui sont réservées (commémorations, fête des classes, kermesse, fête du jumelage, illuminations etc.)



Amédée Lyaudy
Chef d'orchestre

Sous la fine baguette d'Amédée Lyaudy, tous

les musiciens sont très assidus, c'est le prix de la qualité de la musique que nous proposons et que nous interprétons avec beaucoup de plaisir.

Nous invitons tous les musiciens désireux de jouer dans un groupe sympathique à prendre rendez-vous avec Jean Ménand, le président au :
04 74 61 12 35

Nous vous disons à bientôt.

Retraite sportive

La Retraite Sportive de Villieu Loyes Mollon est rattachée à la Fédération Française de la Retraite Sportive. Pour pratiquer il faut avoir 50 ans, être sans activité professionnelle, et s'acquitter d'une licence de 36 € à l'année, incluant une assurance individuelle accident.

Notre association est dynamique et conviviale.

Nous vous proposons de la randonnée (le vendredi après-midi), de la marche (le lundi après-midi), de la gymnastique (le mardi matin) et de l'aqua gym (mardi et vendredi après-midi).

Cette année nos effectifs sont à la hausse, avec des personnes de Villieu Loyes Mollon, Chazey s/Ain, Ambérieu en Bugey qui nous ont rejoints.

Notre sortie annuelle s'est déroulée fin septembre à bord du bateau Hermès, de Lyon à Trévoux dans une excellente ambiance.



Sur les bords de la Saône à Trévoux

Donc si vous aimez la convivialité, la vie de groupe, venez nous rejoindre au sein de la Retraite Sportive de Villieu Loyes Mollon, vous ne serez pas déçus. Nous vous attendons.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le président Serge Boufflers (04 74 34 75 73), la secrétaire Huguette Mignon (04 74 61 14 59) ou la trésorière Monique Milliard (04 74 61 14 41).

Club Entraînement Physique

Savez-vous qu'il existe dans votre village un club qui va vous détendre ?

Vous avez entre 18 et 90 ans et souhaitez bouger un peu ?

Pour vous détresser de votre quotidien, parce que vous êtes sportif et que vous souhaitez compléter votre entraînement, parce que votre organisme commence à ressentir le poids des années ou simplement parce que vous en avez envie, le Club d'Entraînement Physique de Villieu Loyes Mollon vous propose 1 heure de stretching tous les mercredis de 18 h 30 à 19 h 30 à la salle polyvalente de Villieu.

Le stretching est basé sur des étirements en douceur, encadrés par

Isabelle votre professeur agréée, qui vous aidera à maintenir le bon fonctionnement de vos articulations et de vos muscles, détendre votre corps et améliorer votre souplesse.

Idéal pour les grands sportifs comme pour les personnes âgées, cette pratique concerne tout le monde et vous procurera une amélioration de l'équilibre de votre organisme.

Les 22 adhérents du cours vous ouvrent leurs portes pour tester à 2 pas de chez vous cette activité, vous inscrire et profiter toute l'année d'un enseignement de qualité dans des installations neuves et adaptées.

Gym volontaire

Loin des grands clubs de gymnastique industriels de Lyon et Bourg en Bresse, l'association de gymnastique volontaire de Villieu Loyes Mollon met à votre disposition 3 cours de gymnastique adaptés à vos besoins et à votre forme physique.

A 2 pas de chez vous, venez suivre les cours de STEP, gymnastique douce et gymnastique encadrés par des professionnels agréés. Sur des musiques motivantes Mickael et Patrice vous montreront chorégraphies de STEP et abdos-fessiers, entraînements cardio et étirements selon les cours que vous aurez choisis.

Vous trouverez dans ce club la motivation de reprendre une activité physique ou d'entretenir votre forme tout au long de l'année à un prix raisonnable. Venez rejoindre dès à présent les 60 adhérents du club qui vous attendent impatiemment.

Pour assurer une ambiance conviviale l'association de gymnastique volontaire organise également des ballades et marches entre adhérents avec pique-nique à la clé et une vente de pains d'épices alsaciens à l'approche des fêtes de Noël.

Seul, en famille ou entre amis, à partir de 15 ans soyez les bienvenus au :

- STEP : le lundi de 19 h à 20 h
Salle polyvalente de Villieu
Niveau physique : moyen à intense, chorégraphies et enchaînements de pas sur les STEP
- Gymnastique douce : le jeudi de 19 h à 20 h Salle polyvalente de Villieu. Niveau physique : débutant à moyen, étirements et abdos-fessiers en douceur
- Gymnastique : le jeudi de 20 h à 21 h Salle polyvalente de Villieu Niveau physique : tonique, abdos-fessiers et cardio.



Football Club de Côtierre Meximieux Villieu site internet : cmv.footeo.com

Le club de Côtierre Meximieux Villieu compte à ce jour un effectif de plus de 400 licenciés dont 240 jeunes répartis dans 5 équipes U9 , 4 équipes U11, 3 équipes U13, 1 équipe U14 féminine ,1 équipe 15ans, 1 équipe 17 ans, 1 équipe de 19 ans. , 4 équipes Seniors et 1 équipe Vétérans.

L'équipe fanion des seniors évolue cette saison en Promotion d' Excellence, l'équipe 2 en première division de district, l'équipe 3 en deuxième division et l'équipe 4 en quatrième division, l'objectif pour nos jeunes est de les faire évoluer au plus haut niveau départemental. Cette année a vu la création d'une équipe féminines en 14ans avec l'assistance du District de l'Ain.

Nos éducateurs s'efforcent de développer chez les jeunes joueurs le goût de l'effort et le sens du respect malgré les exemples pas toujours positifs du monde professionnel, ces valeurs essentielles doivent être prépondérantes dans un club.

Sans négliger la réussite sportive lors des compétitions, l'ensemble des 35 dirigeants et éducateurs bénévoles veille à ce que ces vertus prévalent dans le club, chez les joueurs, mais aussi chez les supporters. Gagner, oui, mais dans le respect de l'adversaire, de l'arbitre, des supporters, après avoir tout donné. Il faut savoir accepter la défaite, les erreurs d'arbitrage ou autres, et faire en sorte que chaque match soit une fête.

L'équipe dirigeante participe activement à l'entretien du complexe avec la rénovation totale de la buvette entre les 2 terrains et a organisé un grand tournoi jeunes début juin qui a réuni de multiples équipes de la région Rhône Alpes.

SCHNORN/NOR-3

Années de naissance	Catégories	Entraînement - Horaire et lieu
2001-2005	U9 -Ecole de foot	Mercrèdi 15-16h30- Meximieux Lundi l'hiver en salle - Meximieux
1999-2000	U11	Mercrèdi-vendredi 17h00-19h00 Meximieux Lundi l'hiver en salle - Meximieux
1997-1998	U13	Mercrèdi 18h-19h30 - Villieu Vendredi 18h-19h30 - Villieu
1995-1996	15 ans	Mardi 18h 30-20h30- Villieu Jeudi 18h30-20h30 - Villieu
1993-1994	17 ans	Mercrèdi 19h00-20h 30- Menel Vendredi 19h00-20h30 - Menel
1991-1992	19 ans	Mardi 19h00-21h00 Meximieux Jeudi 19h00-21h00 - Meximieux
1993 à 1977	Seniors	Mercrèdi 19h30- Meximieux et Villieu Vendredi 19h30- Meximieux et Villieu
1976	Vétérans	Lundi 19h30-21h – Meximieux
1995 -1997	U14 féminines	Jeudi soir 18H30 à Meximieux

Vous partagez notre amour du football et de ses valeurs
Vous souhaitez taper dans le ballon
Ou vous pouvez donner un coup de main en tant que bénévole
 Contactez nous au 04.74.61.18.93 ou par mail à cotieremv@wanadoo.fr
 Ou encore rendez-vous sur l'un des terrains

Mollon Omni-Sports : Encore une année bien remplie !!

Dès le 29 janvier 2012 l'équipe du MOS était sur le pied de guerre, suite à notre assemblée générale du matin, les grandes lignes des innovations de l'année se dessinaient, et l'enthousiasme d'une nouvelle année animait déjà les esprits.

Tout d'abord au côté du comité des fêtes, de la municipalité et d'autres associations le 18 mars nous organisons le 2^e GRAND PRIX CYCLISTE de Villieu Loyes Mollon. Bien que le nombre de concurrents ait été conséquent, le froid et la pluie gâchèrent cette journée, cela n'encourageant pas le public et les habitants de la commune à sortir. Pourtant tout était prêt pour accueillir tout le monde et participer à cette belle fête du sport cycliste.

Le samedi 14 avril c'était jour de la finale de la coupe de la ligue Olympique Lyonnais / Olympique de Marseille.

Toute l'année et depuis longtemps de vives discussions opposent dans cet esprit de respect et d'amitié qui anime les membres du MOS, supporters de l'OL pour les uns, de L'OM ou des Verts pour les autres, cette finale tombait à point pour un déplacement au stade de France et faire la fête.

Un car de l'entreprise GUDERZO fut réservé et une trentaine de membres du MOS et de leurs proches complétés par d'autres habitants de la commune prirent la direction de Paris.

Domage !!! Le spectacle ne fut point au rendez-vous, bien que L'OM l'ait emporté 1 but à 0, la déception fut grande !! La prestation catastrophique des deux équipes plomba notre soirée et le retour sur Villieu Loyes Mollon.



Le jeudi de l'Ascension est le point d'orgue des manifestations de notre

association. Dès 8 h, 32 équipes de foot s'opposèrent pendant le tournoi de Foot, offrant l'image d'une vraie opposition sportive et d'une participation conviviale et chaleureuse de tous les "footeux". Dès 11 h c'est sur la place St Laurent que s'affrontèrent 53 doublettes d'inconditionnels de la pétanque.

L'innovation de l'année fut la mise en place d'un tir d'adresse sur cage de foot, où tous ceux qui le souhaitaient, purent se mesurer avec à la clé un concours primé.



Enfin au grand bonheur des petits le "MOS land" les accueillait avec ses poneys, sa structure gonflable et la pêche à la ligne mise en place gracieusement par notre équipe.

Enfin toute la logistique de notre équipe était sur le pied de guerre dès le mercredi, la restauration, la buvette, la crêperie furent à la hauteur de la demande, des "footeux" pour encadrer le tournoi, une équipe bien rodée au fil du temps qui cette année, bien que tout ne soit pas parfait, aura encore satisfait le millier de personnes présentes ce jour-là.

Je voudrais remercier particulièrement les artisans de Mollon pour leur soutien et leur générosité (ils se reconnaîtront) et enfin Morgane, notre infirmière, qui a su se mettre à notre disposition tôt le matin pour encadrer notre équipe de secouristes et soigner tous les petits "bobos" de la journée.

Le 1^{er} septembre c'était le traditionnel concours de pétanque, après discussion l'équipe du MOS au cours de l'année décida d'en modifier l'organisation. Cette année celui-ci se fit sur invitation avec le repas du soir pris en commun. Malgré un froid et un vent tenace ce sont près d'une centaine de personnes, dont



26 doublettes qui s'opposèrent à la pétanque et qui se sont retrouvées sous les barnums installés dans le parc "BONAMOUR" et ont partagé un grand moment de convivialité. Tous les participants présents finirent enchantés de cette nouvelle initiative du MOS.

Enfin l'équipe du MOS se joignait au comité des fêtes et à la municipalité dans l'organisation des 80 ans de la salle des fêtes de Villieu.

Voilà encore une année bien remplie pour notre équipe.

Je veux terminer ce papier en rendant hommage à 2 personnes essentielles dans l'existence de notre association : Claude BURJOUZ malheureusement décédé au mois d'octobre à l'âge de 98 ans, personne d'une grande discrétion mais d'une grande générosité de cœur à qui l'on doit l'existence pour la 44^e année de notre tournoi de football.

Gérard FESTAZ notre président d'honneur et fondateur de notre association à qui le MOS adresse ses plus sympathiques félicitations pour l'hommage mérité que lui ont rendu les instances du tennis de table et la ville d'Ambérieu en Bugery en inaugurant une salle à son nom.

Bonne lecture à tous. Le président du MOS : Christian RIBOTTI.





Le TEAM MEXI COURSES c'est qui ?

Des passionnés de voitures de course, de karting.



Les pilotes et co-pilotes du team ont cette année remporté beaucoup de victoires que ce soit dans leur catégorie ou dans leur groupe.

La plus belle victoire est celle de Ludovic RANCON qui gagne la course de côte de BETTANT, chapeau bas Ludo.

Le TEAM MEXI COURSES est une belle équipe, rassemblant pilotes, co-pilotes, amis et parents toujours prêts à prendre le départ.

Tous les pilotes évoluent soit en course de côte, soit en rallye et sur circuit pour notre championne de karting.

Le Team est composé de dix voitures qui parcourent la France de mars à décembre.

Une assistance de choc est nécessaire tout au long de la saison, intervention, changement de pneus, réparer les petites et grosses pannes avant de prendre chaque départ.



Société de pêche

Avant la traditionnelle assemblée générale, les membres du bureau de la société de pêche du Taison restent très actifs avec un dernier alevinage début décembre.

Ainsi s'est tenu, le dimanche 9 décembre un ré-empoissonnement en poissons de "la Dombe" avec un peu moins d'une centaine de kilo de carpes, de tanches, de perches, de poissons blancs et de brochets dont quelques gros spécimens.

La volonté de la société est de pouvoir offrir aux pêcheurs du Taison une diversité de poissons qui permettra en 2013 à chacun de pouvoir remplir son panier pour une bonne friture ou un beau filet de carpe ! Il est à rappeler que ce lâcher de

poissons de près de 200 kg vient compléter les plus de 300 kg de truites lâchées tout au long de l'année.

Toute l'équipe au côté de son président Rémy Brunetti souhaite à tous les pêcheurs de joyeuses fêtes de fin d'année, espérant que chacun

puisse pour 2013 proposer à une personne de son entourage de prendre le permis de pêche pour continuer la dynamique d'empoissonnement qui ne peut se faire qu'avec suffisamment de pêcheurs.



Les membres du bureau de la société de pêche du Taison vous attendent nombreux pour l'assemblée générale qui se déroule chaque année le 3^e dimanche de janvier.

Sou des écoles : La Kas'a'gourmand



La tombola du Sou des Ecoles

En attendant la visite du Père Noël, les petites mains innocentes des élèves de CP de l'école du Toison ont procédé, le lundi 10 décembre 2012, au tirage au sort des gagnants de "la Kas'a'gourmand", traditionnelle tombola organisée par le Sou des écoles de Villieu Loyes Mollon.

Pendant plusieurs semaines, les enfants, les commerçants du village et les membres du Sou ont proposé leurs petites cases à 2 €, puisque ce ne sont pas moins de 40 lots qui étaient prévus pour les chanceux qui ont choisi les bons numéros.

20 colis gourmands et 20 bouteilles de vins à déguster à l'occasion des fêtes de fin d'année ont finalement été remis aux heureux gagnants.

Cette tombola, comme toutes les manifestations organisées par les bénévoles du Sou des écoles, a permis de récolter des fonds entièrement dédiés au financement des sorties scolaires, des classes découvertes et des diverses activités proposées aux enfants de l'école du Toison.

Les membres du Sou des écoles remercient chaleureusement les habitants de la commune qui répondent volontiers à toutes leurs sollicitations et vous donnent rendez-vous en 2013 pour leurs prochaines manifestations :

Samedi 16 mars 2013 : LOTO - Centre Innovance de Villieu

Dimanche 21 avril 2013 : FARFOUILLE - ZA de Villieu

Dimanche 26 mai 2013 : VENTE de FLEURS - 3 Villages



Si vous souhaitez rejoindre le Sou des écoles, n'hésitez pas à contacter :
David SIGAUD, Président au 06 20 72 30 09 - wedede01800@gmail.com
Alexandra FEDRIZZI, Trésorière au 06 59 28 62 51 - fedrizzi.alexandra@bbox.fr
Stéphanie PERRET, Secrétaire au 06 62 62 87 88 - stephperret19@gmail.com

Ecole de musique des 3 villages

L'école de musique après une année d'existence : Les cours ont lieu à la Maison Pour Tous de Mollon

Ouverture de deux nouvelles classes,

- Eveil musical (de 3 à 7 ans)
- Trompette

En plus des classes de piano et de guitare. Les cours d'instrument sont individuels et enseignés par des professeurs qualifiés.

Les salles de classe sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nous souhaitons créer d'autres classes :

- flûte, clairon, batterie, percussions
- initiation au chant

Pour tout renseignement contactez :

Gilbert BIANCO : 04 47 61 30 55 ou 06 27 08 07 84

Robert DUFOR : 04 74 46 73 23



Le mercredi :

de 10 h à 11 h pour l'éveil musical
de 16 h 45 à 17 h 45 pour la trompette
de 17 h à 19 h 30 pour le solfège
de 17 h 15 à 20 h pour le piano

Le jeudi :

de 17 h 30 à 18 h 30 pour la guitare

Comité de jumelage

Au cours du séjour du comité de jumelage du 02 au 05 juin 2012, nous avons eu une journée consacrée à la visite de deux sites historiques de la Bohême méridionale : CESHY KRUMLOV et HOLASOVICE.

Située à 150 km de DOBRICHOVICE, nous sommes passés par PRIBRAM, ville connue autrefois pour ses mines d'argent et d'uranium exploitées avec la main-d'œuvre des condamnés aux travaux forcés.

CESHY – KRUMLOV

C'est une des branches de la famille VITEK qui a colonisé la Bohême méridionale au Moyen-Age et qui a profité de la topographie qu'offrait l'éperon rocheux, protégé par la rivière, la Mالدau et le ruisseau Ploecnice pour y construire le château de Krumlov avec sa tour et son parc arboré.



Le quartier de Latran se développait au pied du château sur la rive gauche tandis que la ville intérieure fut fondée sur la rive droite. Les maisons de pierres datent du Moyen-Age, mais l'on peut considérer que le 16^e siècle fut l'âge d'or de la cité. A cette époque, prenant modèle



sur la noblesse, les propriétaires développent le faste extérieur avec encorbellements et décoration des façades. L'ensemble des constructions aux rues étroites et aux échoppes offre une ambiance typique très agréable.

L'église St Guy à laquelle vinrent s'ajouter le Palais des Prélats, le séminaire des Jésuites, l'hôpital seigneurial de Latran, la brasserie municipale (aujourd'hui galerie d'art), l'Hôtel de Ville et l'Arsenal constituent un patrimoine historique très visité.

A la Renaissance, avec le style Baroque puis Rococo, le château fut embelli et complété par l'hôtel des monnaies, dans la partie sud du pont à manteau. C'est à cette époque qu'il fut enrichi d'un théâtre baroque (conservé avec tout son équipement d'origine) et de la salle des masques, perle du Rococo.

HOLASOVICE

Dans l'après-midi, nous arrivons à Holasovice et découvrons des bâtiments colorés, regroupés et alignés d'une façon parfaite autour d'une place centrale.

Dans les années 1524/1530, le village était peuplé de serfs venus de Bavière et d'Autriche qui avaient créé 17 exploitations rurales.



Depuis 1840, les maisons sont transformées en style baroque représentant un ensemble unique, elles sont restaurées et habitées de façon permanente par 150 habitants.

Chaque année, les fêtes paysannes font vivre les vieux métiers tchèques et les concerts de musique populaire.

Enchantés par cette journée découverte du temps passé, les commentaires furent nombreux dans le car ainsi que les compléments historiques.



CEPEBRA

Calendrier des fêtes religieuses pour l'an 2013 qui auront lieu au Centre Bouddhique à Villieu 01800

Dimanche 24 février : Makha Bouja
Commémoration du premier sermon du Bouddha devant 1250 disciples.
Fête du riz grillé (Boun Khao tchi)

Dimanche 14 avril : Nouvel an Lao
L'an 2555 de l'ère Bouddhique se termine ce jour et le premier jour de l'an 2556 commence le 16 avril où le signe d'animal de l'année change du grand serpent (2555) au petit serpent (2556).

Fête de l'eau ou Songkran

Dimanche 26 mai : Visakha Bouja
Commémoration de la naissance, de l'éveil et de la mort du Bouddha.

Fête des fusées (demande la pluie du ciel)

Dimanche 21 juillet : Khao Phansa
Entrée du carême Bouddhique. 3 mois de retraite des moines Bouddhistes dans le temple pour se consacrer à l'étude du Dharma et à la méditation.

Dimanche 1^{er} septembre : Khao Padab
Dinh Offrande destinée aux morts.

Dimanche 22 septembre : Khao Slak
Offrande aux moines par tirage au sort.



Dimanche 20 octobre : Ok Phansa
Fin du carême Bouddhique.

Pour les autres fêtes, la ou les dates seront déterminées ultérieurement. Toute modification de ces dates vous sera informée par courrier.

Pour plus d'informations, appeler le : 06 98 90 93 78

Ninh URAY, le président



Souffle & vibration

Souffle & vibration est une jeune association créée en septembre 2012. Elle a pour objet d'étudier et de promouvoir toutes techniques pour améliorer ou conserver le bien-être physique et mental de l'être humain, notamment par la pratique du yoga et du chant. Elle propose des cours collectifs, individuels, stages thématiques et formations.

Depuis octobre, elle propose des cours de "yoga de l'énergie" à Loyes. Ce type de yoga est accessible à tous, quel que soit notre âge et notre niveau.

Le Yoga de l'énergie est une pédagogie spécifique du Hatha Yoga, qui développe une conscience de la circulation des énergies et de nos sensations intérieures. Il utilise les postures, le souffle, les sons, la concentration et la méditation. Le yoga est une technique d'évolution et peut amener à un recentrage des facultés, à une détente profonde et un calme de l'être tout entier, pour mieux respirer et mieux se porter.

Les cours ont lieu le mardi (soit à 18 h 15, soit à 19 h 50) à la mairie annexe de Loyes.

Les inscriptions sont prises tout au long de l'année. Des places sont encore disponibles.

Contact et renseignement :
Association "Souffle et Vibration" :
04 74 61 47 99

Récréation créative

L'association Récréation créative pour 2012 - 2013 compte 10 adultes et 12 enfants qui font des créations magnifiques lors des ateliers mensuels - *qui changent de thème régulièrement* - Ils passent un bon moment toutes et tous ensemble.

Le samedi 4 mai, il y aura une vente place St Pierre pour la fête des mamans, d'objets créés par les enfants et les adultes. Venez nombreux.

Contacts : la présidente Evelyne au 04 74 61 38 22 ou la secrétaire Jocelyne au 04 74 61 13 29

Centre de Première Intervention (CPI ni)

Le Sergent Didier Nuzillat, Chef de Corps, vous présente son nouvel adjoint le Caporal Chef Christophe Fafournaux, qui a pris place à ses côtés, depuis plusieurs mois, pour diriger notre CPI de Villieu Loyes Mollon.



Christophe Fafournaux (à gauche) - Didier Nuzillat (à droite)

Pour le plaisir des petits et des grands, le Père Noël est passé nous rendre visite et distribuer des cadeaux à nos enfants à la caserne de Villieu Loyes Mollon. Nous en avons profité pour passer un bon moment ensemble autour d'un buffet préparé par nos conjoints.



**Nous vous souhaitons
une Bonne Année !
Bonheur et Santé à Tous
et nous vous donnons
rendez-vous
le 7 avril 2013
pour notre nouveau loto
qui vous réserve plein de surprises...**

L'ADMR Antenne de Villieu Loyes

**Villieu, Centre Innovance
27 octobre 2012,
L'ADMR Villieu Loyes Mollon
a fêté ses 40 ans .**

Ce repas dansant, avec plus de 150 personnes, a permis de faire une rétrospective sur la longue histoire de l'ADMR Villieu Loyes Mollon.

Fondée en octobre 1971, lors d'une réunion à Rigneux le France notre association voit le jour avec ses premiers présidents : Lucienne et Claude Festaz, suivie comme président Marc Marguiron qui passera le flambeau à notre actuelle présidente, Marguerite Pichat. Bien entendu, nos remerciements vont aussi à tous les bénévoles qui se sont investis complètement depuis sa création.

Aujourd'hui notre association est active depuis nos bureaux situés à Villieu sur 9 communes du canton de Meximieux, nous employons du personnel pour un équivalent de 23 emplois à temps plein pour environ 28 employées.

Nos missions :

L'ADMR (Association d'aide à domicile en Milieu Rural) a pour but de maintenir des



personnes en situations difficiles dans leur milieu d'origine. L'ADMR est une association régie par la loi 1901 et est gérée par des bénévoles.

Nous appartenons à une fédération départementale, elle-même sous le contrôle d'un Comité Régional et d'une Union Nationale créée en 1945 et qui regroupe à ce jour 26 associations dans le département de l'Ain avec environ 950 salariés.

Nous venons en aide :

- aux personnes âgées ou handicapées : ménage, courses, aide à la personne, téléassistance, garde à domicile, portage de repas etc.
- lors d'une naissance, d'une maladie, d'un acci-



dent : accueil du jeune enfant, conseils en puériculture, prise en charge du cadre de vie etc. mais aussi pour le soutien à l'exercice de la fonction parentale.

- aide à domicile : ménage, préparation de repas, soins et garde d'enfant

Mollon



à domicile, entretien du linge, travail préventif ou curatif des situations de maltraitance.

Pour l'année 2012 notre association sera venue en aide à domicile à environ 300 usagers pour près de 30 000 heures de travail.

A noter que ces interventions font souvent l'objet d'aides financières des organismes sociaux ou des mutuelles complémentaires.



Pour nous contacter :

ADMR Villieu
371 avenue Charles de Gaulle
01800 Villieu Loyes Mollon
Tél. : 04 74 34 72 95
Fax. : 04 74 36 06 51
Courriel :
admr.villieu@orange.fr

Club Rencontre

Depuis le 6 septembre 2012 les adhérents du Club Rencontre de Villieu se retrouvent tous les jeudis après-midi à la Résidence Les Ecureuils. Pour les adhérents de Loyes et Mollon il n'y a pas eu de changement de lieux.

Belote

Nous avons organisé quatre rencontres pour des concours internes de belote. C'était l'occasion pour les adhérents des trois sites de se retrouver.

Le 1^{er} avril et le 4 novembre ont eu lieu nos concours de belote coïncée avec respectivement 50 et 62 doublettes.

Sortie repas

Nous organisons quelques sorties restaurants avec jeux l'après-midi (le transport en car étant offert par le Club) :

Le 26 janvier nous sommes allés à Dompierre s/Veyle ; le 22 mars à Leyment ; le 4 octobre à Ambérieu (Tiret).

Nous avons eu également une journée publicitaire le jeudi 16 février avec repas le midi et loto l'après-midi avec de nombreux lots.

Sortie à Vichy :



Le mercredi 18 avril cinquante adhérents se sont retrouvés à Vichy. Après un petit déjeuner, l'animation publicitaire a eu lieu et à midi un repas a été servi.

L'après-midi nous avons découvert Vichy en petit train et ensuite visite du Casino.

Voyage en Principauté d'Andorre :

Du 13 au 16 mai trente personnes sont revenues enchantées de leur voyage.



Paysages très variés avec visite de petits villages traditionnels jusqu'à la station de ski d'Arcalis. Découverte également du traditionnel village espagnol de Os de Civis, classé au patrimoine artistique.

Balade sur la Saône :

Le 14 juin direction Lyon pour 40 personnes et la « Croisière sur la Saône » à bord de l'Hermès sur les quais du Rhône.

Descente jusqu'à Confluence et remontée de la Saône jusqu'à Trévoux avec déjeuner à bord. Journée très agréable.

Repas de Noël :

Le 12 décembre notre traditionnel repas de Noël a eu lieu au Centre Innovance. 67 convives se sont retrouvés autour d'un succulent repas servi par le traiteur « Aux Délicatesses ». Journée très appréciée. Les adhérents de 70, 80 et 90 ans ont été fêtés et un cadeau leur a été remis.



Notre assemblée générale a eu lieu le 10 janvier 2013 à 14 heures à la salle polyvalente (zone artisanale) suivie du tirage des rois.

RAPPEL :

Nous organisons un voyage en ALSACE du 10 au 13 juin 2013 (ouvert également aux non-adhérents), sur le thème histoire et culture avec de nombreuses visites et le spectacle « Revue Séduction » au Music-Hall Royal Palace de Kirwiller.

Renseignements auprès de la secrétaire (04 74 61 42 01).

Le Comité de Fleurissement

La quinzaine de bénévoles du Comité de fleurissement, renforcée lors des plantations, s'est investie pour 2012 sur les nombreux points de la commune.



Exemples de plantations au centre village de Loyes

La floraison a été belle, même si des points ont souffert. Il faut mentionner que nous avons, tout au long de la belle saison, des plants arrachés, des fleurs coupées. Des massifs sont abîmés par des piétinements et des véhicules, ce qui, avec des fleurs naturelles, n'est malheureusement pas rattrapable.

Un essai de plantation de jachère fleurie a été réalisé.

Merci aux passants sachant dire un mot, saluer...
Bravo aux particuliers de la commune faisant admirer leur réalisation lors d'une promenade.



Exemple de belle floraison dans le jardin d'un habitant

Cependant, force est de constater que le comité n'assure plus suffisamment le renouvellement de bénévoles malgré les appels lancés.



Tentative de floraison d'une jachère



Entrée ouest de Mollon

Pour 2013 le comité vous invite à son Assemblée Générale annuelle le 23 février pour parler fleurs et également décider du fonctionnement de cette association.

F Seemann

les Jardiniers Amateurs de Mollon (JAM's)

Un point sur l'action menée contre l'ambrosie en 2012.

L'ambrosie a connu une recrudescence cette année sur notre commune malgré des interventions comme celle menée lors de la journée nationale de l'ambrosie avec le concours de volontaires, de membres du conseil municipal, des Jardiniers Amateurs de Mollon (JAM's) et de la présence de l'Agence Régionale de Santé (ARS Rhône Alpes) et de l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA).

On peut cependant se réjouir que la population soit sensibilisée au bien fondé de cette lutte qui concerne la santé de tous, nombreux sont ceux qui viennent participer aux actions menées ; nous les en remercions chaleureusement.

Les terrassements et déplacements de terre facilitent grandement la prolifération de la plante dont les graines peuvent germer après une dizaine d'années.

Pour 2013 nous tenterons d'adapter nos interventions au rythme de croissance de la plante pour empêcher le développement des graines et donc limiter les repousses futures.

Comptant sur la bonne volonté de tous, pour nous préserver petits et grands, jeunes et moins jeunes d'une gêne qui peut aller jusqu'au handicap. Venez lutter contre ce qui n'est pas une fatalité.

Avec les remerciements de la JAM.



Jean-Jacques GUILLOT
Président des Jardiniers Amateurs de Mollon
Référént communal ambrosie

Viva La Musica : La p'tite chorale qui monte... qui monte...

La chorale Viva La Musica, de Villieu Loyes Mollon, a vu arriver en septembre 2011 un nouveau chef de chœur : Béatrice.

C'est par une nouvelle approche du chant que les choristes répètent à présent. Nouveaux répertoires, nouveaux rythmes, mais surtout nouvelle ambiance, plus de plaisir et forcément, plus beaux résultats.

Pas étonnant donc, qu'après une baisse importante des effectifs au cours des dernières années, le nombre de choristes augmente de manière significative depuis sa venue.

Avec la joie de chanter et d'échanger entre personnes passionnées par le chant choral, Viva La Musica de vient, répétition après répétition, un groupe d'amis et de choristes de plus en plus expérimentés. De plus, la particularité, presque unique dans le département, d'être composée de quatre pupitres (Soprane, Alti, Ténor et Basse), fait que cette chorale, qui compte aujourd'hui plus 40 chanteurs, montre à chacune de ses représentations un véritable talent.



Un petit tour de chants dirigé par Béatrice, notre chef de chœur a permis de présenter un aperçu de nos morceaux musicaux. Ce fut une fin de semaine extraordinaire, merci au Comité des fêtes.

La chorale a participé aux polyphonies de Virieu le Grand le 17 novembre 2012

A la messe de la sainte Cécile le 25 novembre avec l'Ensemble Musical de VLM.

A la messe de Noël le 24 décembre 2012 en l'église de Villieu

Année 2012 : 5 concerts et 3 participations

En mars, dans le cadre des polyphonies d'ARANC, nous avons rencontré 200 choristes issus de 6 chorales différentes.

La chorale a participé en mai à la semaine sans écran organisée par le groupe scolaire.

Notre concert du 10 juin, malgré une date calée le jour des élections, a réuni un beau et chaleureux public. L'Ensemble Musical de VLM, Mano-Cantato de Virieu le Grand et Viva la Musica ont présenté en alternance une formidable prestation. Nous avons aimé partager avec eux ces moments rares.

Nous avons participé le 21 juin à la fête de la musique dans notre commune.

La rentrée a eu lieu le 05 septembre 2012 afin de préparer notre participation au week-end souvenir de la salle des fêtes de Villieu des 8 et 9 septembre 2012.



Tirage des rois 2013

Programme 2013 :

Les polyphonies en avril avec " Big Brang' Miouisc "

La venue des tchèques au mois de mai.

Notre participation à la semaine sans écran et à la fête de la musique.

Notre concert du 01 juin au centre innovance

Les répétitions ont lieu tous les jeudis au centre Innovance de 20 h 15 à 22 h 15.

Des journées de travail sont organisées une à deux fois par an, avec un repas "sor ti du sac" pour le repas du midi afin de partager, tous ensemble, un bon moment de convivialité.

Pour nous contacter :

Christine CASTEUR Présidente : 06 16 29 17 59

Alain GONARD Trésorier : 06 87 42 88 74

Site Internet : www.vivalamusica01.com

Ou sur le site Internet de la mairie : www.mairievlm.fr

Cette année 2012 a vu le départ à la retraite d'une figure de la mairie : Martine BADEL. Le Conseil Municipal la remercie pour toutes ces années passées au service de la collectivité.

Services administratifs :



Isabelle AYEL NOTARIANNI
Dir. Général des Services



Kévin RAULT
Comptabilité



Karine KRZYKAWIAK
Location des salles
Scie entretien - Clefs



Mireille PETIT
Accueil
Site internet



Adeline MOUQUET
Accueil

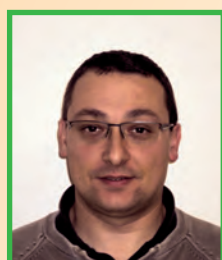


Aurélien PHILIP
Accueil
Urbanisme



Anne Laure ROCHE
Accueil
Urbanisme

Services techniques :



Jean-Michel FERRER
Responsable des services techniques



Christian MARCE



Gérard DEGOUT



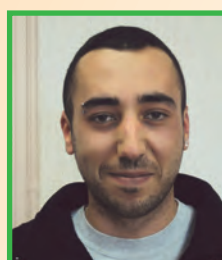
Jordan CHABERT



Alexandre BIDAL



Daniel BOTELLA



Adrien BEYSSON



Sébastien LARACINE

Sous la responsabilité de notre directrice générale des services, Isabelle AYEL NOTARIANNI, la nouvelle équipe administrative a pris ses marques et notamment Kévin RAULT qui assure désormais la responsabilité des ressources humaines et de la comptabilité.

Cette organisation sera néanmoins bouleversée cette année 2013 puisque Isabelle AYEL NOTARIANNI et Aurélie PHILIP vont devoir s'absenter quelques mois, pour la bonne cause, car elles vont devenir toutes les deux mères. Pendant cette période vous aurez l'occasion de faire connaissance avec Anne Laure ROCHE et Adeline MOUQUET qui assureront l'intérim.

Les services techniques, désormais sous la responsabilité de Jean-Michel FERRER, sont eux aussi momentanément renforcés pour pallier des absences pour maladie. Vous aurez donc l'occasion de rencontrer régulièrement sur la commune Sébastien LARACINE et Adrien BEYSSON.

Vous découvrez ici l'ensemble des services et notamment la bibliothèque et les ATSEM. Ces dernières ont eu une rentrée difficile dans la nouvelle école maternelle du Toison et il faut les remercier chaleureusement pour leur investissement et les solutions qu'elles ont su trouver pour organiser au mieux la gestion de nos enfants. Elles sont elles aussi renforcées par la présence d'une jeune apprentie, Anaïs FAFOURNAUX.

Service de police :



Thierry DOUET
Policier municipal

Bibliothèque municipale :



Marie-Hélène DUZSA
Directrice

Service scolaire :



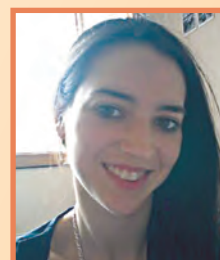
Claudine BELARDE
ATSEM



Laurence KLINGLER
ATSEM



Joëlle CURTET
ATSEM



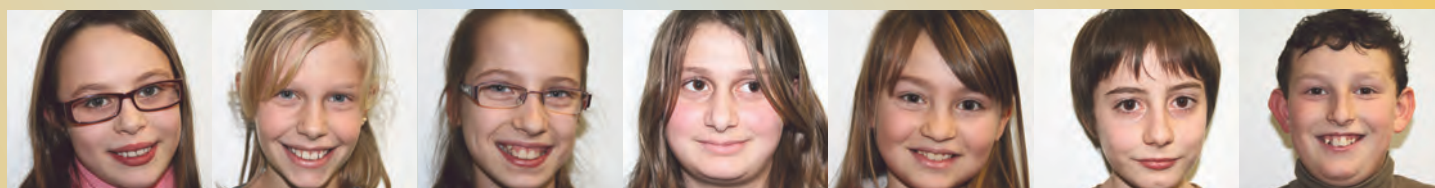
Anaïs FAFOURNAUX
Apprentie

Nouveaux Elus du CMJ 2013

Ce sont 14 filles et 7 garçons qui, pour deux ans, ont été élus le 13 novembre 2012 pour ce nouveau CMJ. La parité n'est pas respectée mais, pour une fois, plus de filles que de garçons.

C'est lors de leur tout premier Conseil Municipal des Jeunes, qui s'est tenu le 21 décembre 2012, que les jeunes élus ont choisi les commissions auxquelles ils participeront (citoyenneté, environnement, animation avec les personnes âgées de la résidence "Les Écureuils", etc...)

Elus de CM1



Lilou FESTAZ

Juliette PIDOUX

Elisa FESTAZ

Tiffany PETITDIDIER

Chloé DEGOUTE

Vasco RODRIGUES

Raphaël RIGAUD

Elus de CM2



Gauthier BERNARDIN

Justin CAULLIEZ

Léa PAQUET

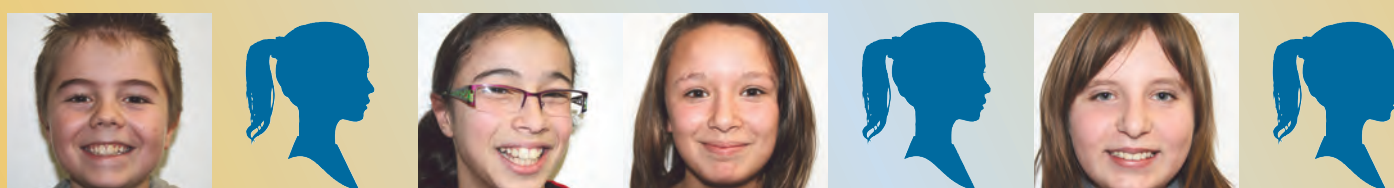
Dorian ALEXANDRE

Alicia GAS

Alexandre BELLET

Alana CHAPUIS

Elus de 6^e



Brian PEREZ

Agathe ANDRIEUX

Soukeina LAHHDHAR

Annabelle BENCHILI

Camille GILLET

Océane KRZYKAWIAK

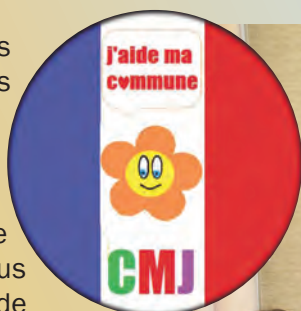
Julie BUREL

Il y aura des séances plénières trois à quatre fois par an et des réunions de commissions le samedi matin, à raison de deux par trimestre.

Les commissions de travail se feront avec quelques élus adultes du conseil municipal de Villieu Loyes Mollon.

Le CMJ est le relais de l'écoute des enfants de la commune car nous adultes, nous ne voyons pas toujours leurs besoins.

Nous remercions les enfants pour leur engagement, en espérant pouvoir répondre à leurs attentes.



Nos sapeurs pompiers seraient-ils en danger ?

Les sapeurs pompiers forment un élément important dans notre commune. Ils veillent quotidiennement à notre sécurité et ce de manière totalement bénévole.

Chaque année environ 130 interventions sont réalisées que ce soit en secours à personne, accidents sur la voie publique ou incendies.



Cette année a été marquée par la cérémonie de changement de chef de corps officialisant Didier NUZILLAT qui a remplacé Florent DEPLATIERE que nous remercions encore pour son implication.

L'organisation globale a également été modifiée avec Christophe FAFOURNAUX comme adjoint au chef de corps et Jonathan CARTEL comme président de l'amicale. Nous les félicitons et leur souhaitons toute la réussite nécessaire à leurs nouvelles fonctions.

Un transfert de charges qui risque d'être fatal

Les services de secours dans le département de l'Ain sont constitués de 59 Centres d'Incendie et de Secours du Corps Départemental, financés par le conseil général et 208 Centres de Première Intervention non intégrés, c'est-à-dire entièrement financés par les communes dont ils dépendent.

Il faut savoir que la contribution annuelle donnée par chaque commune n'est en aucun cas minorée pour les communes ayant un CPI ni.

Cette année bien au contraire, l'allocation de vétérance versée tout à fait légitimement à nos anciens pompiers par le conseil général a été transférée à la charge des communes. Alliée à un recalcul des règles de répartition entre les communes, notre



Nos anciens sapeurs pompiers



Une nouvelle équipe dynamique

redevance globale habituellement de l'ordre 39 000 € va être augmentée d'environ 14 000 € soit plus de 35 % d'augmentation.



Cette dernière est supérieure à la dotation de fonctionnement de notre CPI. Il est clair que si dans les années à venir le conseil général ne prend pas en compte, au moins de façon officielle, les consommables des

CPI, les communes auront de plus en plus de mal à faire face seules aux dépenses cumulées. Cette demande est par ailleurs légitime car, en absence de CPI, c'est bel et bien le SDIS qui intervient directement, les consommables étant, dès lors, à la charge du conseil général.

Ces remarques ne remettent bien entendu pas du tout en cause notre engagement auprès de nos pompiers qui méritent toute notre gratitude.



Clin d'œil...

S'ils croient encore au Père Noël c'est par ce qu'ils l'ont vu...

Fête des lumières
le 8 décembre 2012



MG Vitrierie

vitrierie - miroiterie
menuiserie alu et pvc



06 21 35 49 67

Morgan Le Bris

lot. Le Colombier
01800 Villieu-Loyes-Mollon
grandbi17@aol.com

Pour un réseau routier de qualité

Comme les années précédentes, nous nous sommes attachés à entretenir, faire, refaire, créer et améliorer la voirie communale avec comme objectif d'obtenir un réseau routier de qualité.

Les principaux travaux réalisés en 2012 :

- Rue de la Brugnière,
- Chemin de Mas Gentet,
- Chemin de la Côtière,
- Chemin de la Fontaine,
- Chemin du Châtaignier,
- Diverses reprises de bordures, grilles eaux pluviales, tampons sur chaussée et trottoir.

L'ensemble de ces travaux a été réalisé pour un coût hors taxe de 226 000 € intégré dans le programme courant d'entretien ayant fait l'objet d'un marché à bons de commande qui permet chaque année de poursuivre notre effort de remise en état.



Chemin de la Brunière



Chemin de la Brunière



Chemin du Mas Gentet



Chemin de la Côtière



Chemin de la Fontaine



Chemin du Châtaignier



Emplacement du futur rond point
entrée ouest de Mollon



Aménagement entrée est de Mollon

Ça coûte cher !!!

Notre effort portera encore l'année prochaine sur l'amélioration et la sécurité et nous insistons sur le coût que représente l'incivilité de certains qui nous oblige, chaque année, à budgéter de grosses sommes d'argent pour des aménagements uniquement destinés à ralentir la vitesse. Nous continuons dans cette voie avec une étude en cours pour l'installation de radars pédagogiques, mais il est clair que notre réseau routier communal serait déjà entièrement remis à niveau si nous n'avions pas ce type de dépense.

Alimentation et assainissement : le programme 2012 a été réalisé

Comme évoqué dans le tout en Ain numéro 4 de 2012, les travaux de renouvellement et de renforcement des réseaux d'eau potable et d'assainissement ont débuté en septembre 2012. Avec eux, la création d'un collecteur d'eaux pluviales, entre la place de la fontaine à Mollon et la station d'épuration a également débuté avec un délai de réalisation de 8 mois. Le tout pour un montant global de 483 623 € hors taxe.



A ce jour, l'ensemble du réseau a été posé sur toute sa longueur.

En ce début d'année 2013, nous allons effectuer des essais d'étanchéité sur l'ensemble des réseaux et des analyses bactériologiques sur l'eau potable. Une fois les résultats connus, nous pourrons passer au raccordement des usagers.

La partie voirie fait actuellement l'objet d'études qui seront poursuivies en 2013 de même que la mise en place du rond point à l'entrée nord qui sera le pendant sécuritaire de l'aménagement de l'entrée sud qui donne aujourd'hui satisfaction.

Il est à noter que ce rond point est financé en très grosse partie par le promoteur du lotissement et le conseil général.

Nous avons aussi réalisé une extension du réseau d'eau potable sur le chemin de Chavagneux entre le cimetière de Villieu et le lotissement « Le Clos de la Chatillonnière » ainsi que le renouvellement et le renforcement de la canalisation rue de la Maisonnette entre l'avenue Charles de Gaulle et la rue du Pollet, le tout pour un montant global de 68 911 € hors taxe.

Nous avons profité de ces différents travaux pour supprimer les branchements plombés existants comme nous l'impose la réglementation.

Ces travaux de bouclage du réseau d'eau potable permettent d'assurer l'alimentation en eau de Villieu et Loyes ainsi qu'une meilleure sécurité incendie.



Nous tenons à nous excuser auprès de tous les riverains pour les gênes occasionnées par les travaux et les remercier de leur compréhension.

Pour l'assainissement de Monthoz, nous avons validé la solution consistant à réaliser une conduite d'eau usée reliée à un poste de refoulement ayant

pour but d'envoyer les effluents sur le réseau de Loyes afin de les rapatrier sur la station d'épuration de Villieu. Nous avons donc lancé une consultation de maîtrise d'œuvre pour choisir le bureau d'étude. Le maître d'œuvre retenu est la société MG Eau pour un montant de 16 800 € hors taxe. L'étude a débuté et le premier coup de pioche est prévu pour juin 2013.

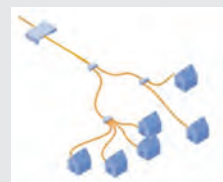
En parallèle, nous travaillons avec le Syndicat d'Energie et d'E-communication de l'Ain (SleA) pour dérouler en même temps la fibre optique, ce qui évitera d'avoir deux tranchées côte à côte. Dans le contexte économique actuel cela nous semble judicieux.

Le déploiement de la fibre optique sur notre commune est donc bien prévu

pour 2013 et devrait combler les internautes.

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'avancement de ce projet qui fera l'objet de réunions publiques en collaboration avec le Syndicat d'Energie et d'E-communication de l'Ain.

Concernant l'eau, le projet de création d'un syndicat regroupant les communes de Villieu Loyes Mollon, Meximieux, Bourg Saint Christophe et Pérouges est acté et devrait voir le jour début 2014 avec l'approbation du préfet. Cela permettra de regrouper les communes concernées par les puits de captage situés à Villieu près des stades afin d'assurer l'exploitation et la distribution.



Descollonges Régis

Maçonnerie générale

(anciennement Paul Tarkin)

Travaux neufs et rénovations

Terrasse, murs de clôture, piscine, terrassement

☎ 04 74 46 77 91 - 06 20 25 41 99

Chemin de Chavagneux - 01800 Villieu-Loyes-Mollon



*A l'occasion de cette nouvelle année,
Je remercie toutes celles et ceux
qui m'ont accordé leur confiance
en 2012,
et je vous souhaite à tous une bonne
et heureuse année 2013*

Régis Descollonges

Une commission sur tous les fronts

De nouveaux équipements pour mieux répondre aux besoins

Afin de répondre aux besoins de voirie et d'environnement, la commune s'est dotée d'un tracteur fin 2011. Pour augmenter son champ d'action, un certain nombre d'outils est nécessaires. Nous avons donc acquis cette année un broyeur d'accotement afin de réaliser le fauchage de sécurité qui complète la cureuse de fossés déjà en notre possession. Nous avons également, en prévision des épisodes neigeux, fait l'acquisition d'une lame de déneigement de 3 mètres ainsi que d'une saleuse auto chargeuse. Afin de pouvoir utiliser au mieux ces investissements, l'ensemble du personnel technique a été formé en conséquence.



Le tracteur, complété par l'intervention d'une société de travaux publics, nous a permis d'améliorer le dispositif anti intrusion des "gens du voyage" mis en place vers les stades.

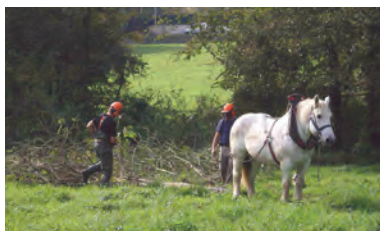


Cette disposition ne devrait plus être nécessaire car aujourd'hui la communauté de communes, compétente en la matière, a réalisé l'ensemble des dispositifs d'accueil légaux. Elle possédait déjà 3 aires de petit passage et a réalisé au printemps 2012 l'aire de grand passage à Ambérieu en Bugey. Force est cependant de constater que si nous respectons les règles, il n'en est pas nécessairement de même pour les "gens du voyage".

Elle possédait déjà 3 aires de petit passage et a réalisé au printemps 2012 l'aire de grand passage à Ambérieu en Bugey. Force est cependant de constater que si nous respectons les règles, il n'en est pas nécessairement de même pour les "gens du voyage".

Préserver la propreté et le fil de nos cours d'eau

La commission environnement a également travaillé cette année avec le Syndicat de la Basse Vallée de l'Ain sur les berges du Toison pour réaliser un abattage sélectif des arbres présentant, dans des secteurs sensibles, un risque de chute et susceptibles de former des embâcles (amas de bois) obstruant ainsi la rivière. L'originalité de cette intervention a consisté en une intervention écologique avec l'utilisation d'un cheval afin de réaliser le débarras.



Ceci permet de préserver les berges tout en réalisant les travaux nécessaires. Cette méthode avait déjà été expérimentée à Mollon sur les berges du Gardon.

Rappelons que d'une manière générale l'entretien des berges d'une rivière incombe réglementairement (articles L215.2 et L215.14 du code de l'environnement), aux propriétaires riverains (particuliers et collectivités).

Dans ce secteur de Mollon la commune est intervenue cette année pour arracher des haies trop envahissantes, elles sont désormais remplacées par des essences plus adaptées dans leur développement.



En complément, dans le cadre de la lutte contre les plantes invasives, la commune avec l'appui de la JAM (Jardiniers Amateurs de Mollon), de membres du conseil municipal, de volontaires de la commune soutenus par la présence de l'Agence Régionale de Santé (ARS Rhône Alpes) et de l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA) a organisé des journées destinées à l'arrachage de l'ambrosie et de la renouée du Japon. Le président de la JAM Jean-Jacques GUILLOT est, par ailleurs, notre référent communal en matière de lutte contre l'ambrosie.

Plus habituelle, la matinée de nettoyage des bords de l'Ain, en partenariat avec le Syndicat de la Basse Vallée de l'Ain (SBVA), a encore rassemblé beaucoup de volontaires dont les enfants du groupe scolaire. Ce qui est positif c'est que d'année en année le secteur s'améliore et nous ne déplorons plus de grosse décharge sauvage.



La mise en place avec la communauté de communes de containers n'est sûrement pas étrangère à cette amélioration. En 2013, rendez-vous le 23 mars.

Phase test pour la containerisation mise en place par la CCPA

Concernant les déchets, la containerisation organisée avec la communauté de communes va passer en phase test.

Vous avez du recevoir dans vos boîtes aux lettres une information expliquant la méthode et la possibilité de suivre via internet le nombre de levées réalisées pour chacun. La facturation restera similaire en 2013 ; l'application d'une redevance en partie incitative n'entrera en vigueur qu'en 2014. Les modalités exactes sont encore à l'étude. Nous ne manquerons pas de communiquer à ce sujet dès que les décisions seront prises. (Vous trouverez dès à présent dans ce numéro quelques explications de fonctionnement de cette containerisation).

La philosophie de cette nouvelle tarification sera une combinaison entre la base foncière du logement et le nombre de levées réalisées. Nous vous rappelons que le poids du bac n'entrera pas en ligne de compte, si le bac est sorti il sera ramassé et comptabilisé de la même manière qu'il soit plein ou vide. Toute personne n'ayant encore pas été équipée doit se rapprocher dans les plus brefs délais de la CCPA. Les anciens sacs noirs sont désormais proscrits et peuvent donner lieu en cas de dépose sauvage à une verbalisation.





Une nouvelle bataille s'engage contre le CFAL

Dans les sujets qui risquent de modifier durablement notre environnement dans les années à venir, nous ne pouvons éviter de revenir, comme malheureusement chaque année, sur le CFAL.

La décision était attendue mais nous gardions malgré tout l'espoir de voir annuler l'enquête publique menée en 2011.

C'est donc fait ! Le premier ministre a signé le décret déclarant "d'utilité publique et urgents, les travaux nécessaires à la réalisation de la partie nord du contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise" (décret paru au Journal Officiel du 30 novembre 2012)

C'est par conséquent le début d'une nouvelle bataille qui nous amènera à contester cette décision. Avec les élus concernés de la Côtée et de la Plaine de l'Ain et l'association A3CFAL, nous nous sommes réunis le 10 décembre 2012 à Dagneux. De vant la somme d'irrégularités contenues dans le dossier d'enquête publique et face à



Délégation d'élus venus déposer en Préfecture de région une demande d'annulation de l'enquête publique - Novembre 2012

ce mauvais choix de l'État, nous avons décidé d'engager un recours collectif devant le Conseil d'État.

Ce qui est certain, c'est que nous ne baisserons pas les bras ! L'enquête publique « loi sur l'eau » devrait nous permettre également de contester les impacts de ce projet d'infrastructure sur notre belle rivière d'Ain !

Conception, création et entretien d'espaces verts

Engazonnement, Débroussaillage
Tonte
Plantation, Taille et Élagage
Pavage et Maçonnerie Paysagère

HORIZON VERT

Bastien NUGIER
06 22 56 67 65

Arrosage automatique

Conception, création et entretien d'espaces verts
HORIZON VERT - 36 rue Montplaisir - 69009 Villeurbanne - Tél 04 74 37 01 38

Rappel



Forte mobilisation des maires locaux soutenus par la présence des élus parlementaires (Sénatrice, Sénateur et Député) organisée à Montluel en novembre 2011, contre le CFAL. L'État s'obstine à poursuivre ce projet déplorable et ce, malgré le contexte de crise financière actuelle.

2012 : Une année riche en constructions

Rendre la commune accessible à tous ! Une obligation réglementaire

Afin de permettre à l'ensemble de nos concitoyens de se déplacer et d'accéder aux bâtiments communaux, nous avons réalisé deux études d'accessibilité. La première concerne la voirie et donnera les directives à appliquer lors des prochains aménagements en respectant un schéma de déplacement cohérent. La seconde concerne les bâtiments et consiste en une analyse exhaustive et des propositions adaptées pour rendre chaque édifice accessible. Des solutions sont proposées et chiffrées. Ces études ont une obligation légale et les mises en œuvre pour les bâtiments devraient normalement être réalisées avant janvier 2015. Il est bien clair que l'ensemble de notre parc immobilier communal ne pourra être modifié dans son intégralité à cette date mais nous avons travaillé sur l'analyse afin de fixer les priorités. Un bon nombre de modifications sont d'ores et déjà mises en œuvre ou programmées. Dans certains cas, cette étude nous a confortés dans



Opération "Fauteuil roulant" le 11 septembre 2010 durant laquelle les élus ont pu se rendre compte des difficultés que rencontrent les personnes à mobilité réduite dans leur vie urbaine quotidienne

nos choix d'opter pour des bâtiments neufs plutôt que de la rénovation. Nous y reviendrons plus tard.

■ Ecole du Toison

La première réalisation dont nous allons parler s'est largement fait attendre puisqu'il s'agit de l'école maternelle.



La rentrée 2012 a donc été marquée par l'ouverture de la nouvelle école du Toison, créant ainsi un groupe scolaire unique et complet regroupant tous les enfants de la commune.

Malgré sa livraison tardive, ce bâtiment donne globalement satisfaction à l'ensemble des utilisateurs.

Comme pour toute nouvelle construction, un certain nombre d'ajustements ont déjà été réalisés ou sont programmés.

Il ne s'agit là que d'adaptations qui ne remettent pas en cause le fonctionnement général du bâtiment mais qui donneront lieu, dans les mois à venir, à plusieurs interventions.

De même, la logistique liée à notre spécificité (3 villages et 2 hameaux), alimentant un seul et unique groupe scolaire a demandé quelques jours d'adaptation malgré une organisation préparée avec l'ensemble des acteurs concernés. C'était, en effet,

une nouveauté pour les enfants, les parents, le corps enseignant, les ATSEM et le personnel municipal. Je profite de l'occasion pour remercier l'investissement de tous les acteurs permettant ainsi une rentrée dans les meilleures conditions.

Nous souhaitons néanmoins insister sur le civisme de chacun aux abords de notre groupe scolaire. En effet, le respect des règles est le gage de la sécurité de nos enfants. Il est donc indispensable de respecter le plan de circulation, la dépose minute, l'emplacement des bus, le stationnement et les zones piétonnes.



Le policier municipal, au cœur du dispositif de sécurité, n'est qu'un élément chargé du contrôle. Il ne remplace en aucun cas la responsabilité des parents. Dans ce cadre et compte tenu du nombre important d'écoliers utilisant les transports en commun, nous demandons aux parents d'être particulièrement attentifs aux enfants esseulés lors de la descente du bus. La conduite à adopter est simple : contacter l'école ou la mairie qui prendront toutes dispositions nécessaires pour prévenir les parents et mettre l'enfant en sécurité. Nous faisons tous partie de la même commune qui se doit d'être solidaire tout particulièrement



PETITE MAÇONNERIE - ISOLATION
CLOISON - CARRELAGE et FAIENCE
PLOMBERIE - ELECTRICITE
MENUISERIE - PEINTURE
REVETEMENTS SOLS et MURS

Tél./Fax 04 74 34 73 67 01800 VILLIEU LOYES MOLLON

pascal.coche01@orange.fr

A ce sujet une réunion a été organisée il y a quelques semaines avec la participation de l'autocariste, l'entreprise GUDERZO, les parents d'élèves, la directrice de l'école maternelle, les ATSEM et les élus du conseil municipal membres de la commission école. Cette réunion a permis d'évoquer certaines modifications à apporter et surtout à chacun de dialoguer afin de rendre l'organisation encore plus optimale.

Les effectifs scolaires ne cessent d'augmenter

Concernant l'école et malgré l'extension, les effectifs sont préoccupants. Nous avons été alertés par les enseignants de l'école primaire qui auraient souhaité utiliser les locaux dédiés aux activités périscolaires et au centre de loisirs de l'A3V en vue de créer notamment de nouvelles salles de classes. Les effectifs scolaires n'ont en effet cessé d'augmenter ces dernières années et il s'avère nécessaire de réfléchir à la création de nouvelles salles de classes.

L'objectif était de reloger la classe de M. GIRAUD jugée trop petite et trop proche de la cour de l'école maternelle.

Il est néanmoins à noter que l'inspectrice de l'éducation nationale a validé cette classe de seulement 22 élèves.

De son côté, la maternelle a organisé la récréation de telle façon que les enfants ne soient pas à proximité de cette classe.

En contrepartie, l'équipe enseignante proposait une mutualisation des locaux scolaires avec l'A3V.

Alertée en conseil d'école, l'équipe de l'A3V a fait part de son inquiétude face à ce projet qui mettrait en péril l'association qui emploie 9 salariés

et regroupe 250 familles (midi, périscolaires et centre de loisirs).

Si aucun texte ne s'oppose à cette mutualisation, la Direction départementale de jeunesse et sports sollicitée a émis un avis plutôt défavorable à la mutualisation des locaux.

Compte tenu des normes auxquelles est soumis l'ensemble des activités de l'A3V, le risque est fort de perdre des aides et des agréments, ce qui mettrait en péril l'association.

Consciente des problèmes de vétusté des locaux actuels tant côté scolaire que ceux mis à disposition de l'association Trois Villages (A3V), la commune a engagé une réflexion pour créer de nouveaux espaces en travaillant dans un premier temps sur la division de l'ancienne salle de motricité en deux classes.

A moyen terme, une réflexion est également lancée en vue de créer de nouveaux locaux soit en réalisant une surélévation de l'école primaire, soit en construisant un bâtiment dédié à l'A3V à proximité, soit en réfléchissant à la location de bâtiments modulaires provisoires.

Un architecte est d'ores et déjà mandaté pour valider techniquement les différents scénarii et les chiffrer.

Un dernier point concernant les rythmes scolaires : vous n'êtes pas sans savoir qu'une loi est en cours d'élaboration concernant le passage à la semaine de 4 jours et demi. L'état actuel de l'information qui nous est donnée nous engage à attendre et à repousser la mise en place éventuelle de ces dispositions à la rentrée scolaire 2014-2015.

Pour revenir à l'école maternelle, il faut remercier de leur constance dans l'investissement, l'équipe municipale qui a suivi et suit encore les travaux et plus particulièrement

Pascal BILLON et Guy VERNEAU, assistés de Jean Michel FERRER, responsable des services techniques.

La salle polyvalente de Villieu Loyes Mollon

Ils ne sont finalement pas découragés puisque les deux derniers ont participé activement au projet de la salle polyvalente accompagnés pour l'occasion par Alain GONARD et Michel BOZZACO.



Nouvelle salle polyvalente

Ce projet s'est parfaitement déroulé, sans retard ni encombre. Ce nouvel équipement accueille 150 m² de salle principale, un entrepôt d'environ 300 m² destinés aux associations et devrait prochainement héberger le club des jeunes.

Le budget de 900 000 € a été respecté grâce à une subvention de la communauté de communes de la plaine de l'Ain (106 060 €) et l'aide du sénateur Jacques BERTHOU par le biais de sa réserve parlementaire pour 10 000€.

C'est en sa présence et celle du député Charles de la VERPILLIERE que l'inauguration a eu lieu le 13 octobre 2012. La salle polyvalente est néanmoins opérationnelle depuis septembre et remplace aujourd'hui l'ancienne salle des fêtes à qui nous avons rendu hommage les 8 et 9 septembre. Cela a été l'occasion d'une émouvante célébration pleine d'émotion et de souvenirs. Nous n'oublierons pas l'ancienne salle des fêtes mais apprécierons la modernité et l'environnement de la nouvelle salle polyvalente.

Depuis quelques années, la commune a investi dans la vidéosurveillance et la télésurveillance. Ces systèmes de protection ont été installés au centre Innovance, à l'école primaire, au centre technique municipal et à la Maison Pour Tous de Mollon (MPTM).

Grâce à cette action, le nombre de dégradations sur nos bâtiments publics, d'actes malveillants, vols et autres vandalismes ont presque disparu. La vidéosurveillance a permis à plusieurs reprises, d'identifier des individus ayant commis des délits à proximité du centre Innovance. La télésurveillance, quant à elle, a assuré totalement son rôle car aucune intrusion dans nos bâtiments communaux n'a été constatée depuis l'installation de ce système.

Les deux derniers bâtiments (la salle polyvalente et l'école maternelle), ont été immédiatement équipés de nouveaux systèmes encore plus sophistiqués.

Réaménager le centre village pour une identité plus forte et une sécurité accrue

Ce réaménagement va permettre au projet de centre village de démarrer. La destruction devrait intervenir durant le mois de mars afin de permettre la mise en œuvre des nouvelles constructions intégrant logements, commerces et professions de santé.



Une autre inauguration a vait précédé celle de la salle polyvalente puisque c'est au mois de juin que nous avons célébré les foyers logements "Les Ecureuils".



Ce bâtiment réalisé par la SEMCOD A avait ouvert ses portes en janvier 2012, et c'est donc en présence des résidents que nous avons coupé le ruban.

Ce bâtiment est géré par le Centre Communal d'Action Sociale plus connu sous le sigle CCAS. Il a en charge le fonctionnement intérieur de la résidence mais propose aussi des animations à destination de l'ensemble de nos anciens. Pour ce faire la mairie a embauché en contrat aidé Didier ARCHENY qui organise des activités ludiques dans la salle commune avec notamment l'intervention régulière du Club Rencontre. Cela permet de maintenir le lien social et de provoquer des échanges intergénérationnels notamment avec le conseil municipal des jeunes.

Le CCAS au coeur de la vie sociale

Le CCAS a d'autres missions plus traditionnelles liées à l'aide sociale pour l'ensemble de la population. Si le maire en est le président, c'est le vice président, Jack TAILLAND, qui en est la cheville ouvrière. Il est accompagné dans sa tâche par une commission paritaire composée par des élus du conseil municipal et des représentants de la société civile locale. Ils sont également renforcés par la commission élargie constituée de bénévoles qui

participe activement au repas du CCAS et à la distribution des colis à destination de nos aînés.

Le repas concerne les personnes de plus de 70 ans et le colis, depuis cette année, pour ceux de plus de 75 ans.

Accueillir les habitants dans les meilleures conditions et assurer un environnement de travail agréable pour nos agents

Pour rester dans l'environnement de la résidence "Les Ecureuils" vous découvrez ci-dessous le projet de la nou-



velle mairie. Le projet initial était la rénovation du bâtiment existant. Mais comme nous vous l'indiquions précédemment, les contraintes réglementaires liées à l'accessibilité mais aussi à la sismicité et l'isolation thermique, nous ont contraints à nous orienter vers la démolition de la mairie actuelle et de l'ancienne école maternelle.

C'est donc un nouveau bâtiment imaginé par le cabinet d'architecture BARILLOT qui sera implanté dans le cadre du Clos Quinat. Cette nouvelle construction permettra d'offrir aux administrés un accueil de qualité et aux agents municipaux un environnement de travail beaucoup plus agréable et ergonomique.

Le permis de construire est déposé et les travaux devraient débuter au printemps.

Camping Claire Rivière
Ouvert du 1^{er} avril au 15 octobre

Emplacements
Location de mobile home
en week-end,
à la semaine

04 74 61 93 00
06 07 45 04 74

CLAIRES RIVIERES

Développer, optimiser, économiser

■ Une communication internationale

Grâce au jumelage, la vie de notre village s'exporte jusqu'en République tchèque depuis une décennie. Effectivement cela a fait 10 ans que nous avons signé le serment de jumelage avec la commune de DOBRICHOVICE et nous avons fêté cette commémoration en République tchèque. A cette occasion Eric BEAUFORT a été fait chevalier de l'Étoile Bleue par le ministre tchèque de l'agriculture avec d'éminents membres de la délégation que vous pouvez essayer de reconnaître sur la photo d'époque ci-dessous.



Plus sérieusement le maire a eu le plaisir d'être décoré en même temps que Claude FESTAZ, président du comité de jumelage, par Mickael PANEK maire de DOBRICHOVICE.

Cette année nous aurons le plaisir de recevoir la délégation tchèque et de fêter à notre tour les 10 ans



de jumelage. Nous invitons chacun à nous rejoindre à cette occasion et à participer aux festivités qui seront organisées par le comité de

jumelage. Je rappelle également que le comité accueille avec plaisir toutes les personnes intéressées par une participation au jumelage.

■ Optimiser la performance des outils informatiques

Afin de pouvoir automatiser l'ensemble des envois auprès des organes d'État, nous avons mis en place un nouveau logiciel permettant la dématérialisation des documents et leur approbation par signature électronique. Nous avons également restructuré notre réseau informatique en changeant le serveur et le système de sauvegarde indispensable à l'intégrité des données.



Equipés à présent de matériel plus performant, nous pouvons désormais nous consacrer plus efficacement au développement et à la mise à jour régulière de notre site internet. Je vous invite donc à nous rejoindre à l'adresse :

www.mairievlm.fr

et plus particulièrement les associations qui peuvent bénéficier gratuitement de l'hébergement d'une page consacrée. L'actualisation des pages en notre possession est en cours et nous attendons ceux qui ne nous ont pas encore rejoints.

Nous remercions, pour l'occasion, Mireille PETIT, qui assure déjà la mise à jour quotidienne des actualités diffusées sur le site.

■ Pour une téléphonie plus économique

Le groupe de travail communication a également travaillé sur la téléphonie afin d'homogénéiser le parc et ainsi de réaliser des économies de fonctionnement.



Cela permet de budgétiser un coût fixe intégrant l'ensemble des communications.

L'arrivée de la fibre optique nous permettra dans un second temps de mener une opération similaire sur nos abonnements Internet.

Un livre ? Un CD ? La bibliothèque municipale : L'espace culture de la commune

La bibliothèque municipale en 2012 :

Un service de prêt :

- 400 lecteurs réguliers, 9 000 documents empruntés
- 7 bénévoles et une biblio thécaire à votre service
- 13 700 documents à votre disposition (livres, CD)
- Des animations
- Contes pour les enfants un mercredi sur deux à 18h15
- Accueil des scolaires tous les lundis après-midis
- Accueil des assistantes maternelles tous les vendredis matins
- Des expositions : peinture, abécédaires, mangas et châteaux forts cette année
- Contes médiévaux pour les grands vendredi 14 décembre

Un blog pour échanger :

<http://bmvlm.wordpress.com>

En 2013 ?

Tout va continuer et nous vous attendons encore plus nombreux.





Dossier spécial

La loi de finances 2012, issue du Grenelle de l'environnement, a offert aux collectivités la possibilité d'introduire une part variable incitative dans l'actuelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Cette part, comprise entre 10 et 45 % du montant de la taxe, doit être facturée d'après la quantité de déchets produits l'année précédant celle de l'imposition.

Avec la communauté de communes de la plaine de l'Ain (CCPA), trois autres collectivités ont été choisies et sont soutenues par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) pour expérimenter cette tarification : le SIRTOM de Brive, le SIRTOM de Chagny et la communauté de communes du Toulousain. Les quatre entités travaillent en étroite concertation et échangent, sur la mise en place laquelle se fait en liaison et avec l'appui du ministère des finances relayé par sa direction départementale.

La part variable incitative comportera deux composantes : l'une relative à la collecte (dépendant du nombre de levées du bac), l'autre relative au traitement (dépendant du volume du bac).

Outre la réduction de la quantité de déchets ménagers résiduels, dont le coût de traitement confié au syndicat mixte ORGANOM augmente d'année en année, les objectifs de la TEOMi sont :

- > De fournir aux ménages un moyen d'agir sur le poids financier de la taxe jusqu'à maintenant assise sur l'unique valeur locative.

LES GRANDES

ANNÉE 2012

À PARTIR DE JUILLET

Une étiquette d'information "bac non conforme" est collée sur les anciens bacs Citec et les bacs personnels présentés à la collecte.

Contactez le n° vert **0 800 35 30 25** pour obtenir votre nouveau bac

À PARTIR DU 10 SEPTEMBRE

Seuls sont collectés :

- les bacs conformes Plastic Omnium
 - les bacs blancs conformes CCPA
 - les bacs jaunes conformes CCPA (collecte sélective)
- Tous les autres bacs, sacs et contenants ne sont plus collectés.

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE

Comptage ç blanc des levées.

Cette période correspondra au test de fonctionnement du système.

Les données ne sont pas prises en compte dans le calcul de la TEOMi 2014

PRINCIPE ET MODALITE DE CALCUL

INCLUS DANS LA TAXE FONCIÈRE

55 % à 90 % TEOMi

Service OM

Coût de gestion :

- > Collecte et traitement des déchets ménagers et sacs jaunes de tri
- > Collecte et traitement du verre
- > Collecte et traitement des emballages
- > Fonctionnement des 5 déchèteries
- > Fonctionnement du centre technique
- > Gestion des véhicules
- > Frais de personnel, etc.

45 % à 10 % Part variable incitative

Levée du bac

Volume du bac

Coût d'une partie de la collecte identique pour tous les producteurs

Coût d'une partie du traitement variable en fonction du volume du bac

TEOMi

Afin de réduire vos coûts, nous vous conseillons de sortir votre bac uniquement lorsqu'il est plein !

TARIFS

Le prix de la levée et le prix du litre ne sont pas encore définis
Le pourcentage de part variable incitative n'est pas encore défini

Les tarifs seront votés ultérieurement par les élus de la CCPA en conseil communautaire.

- > De réduire le nombre de sorties du bac vert et un transfert des déchets vers d'autres filières de traitement (tri, compost, déchèteries, réemploi...).
- > D'accroître la collecte sélective des emballages et journaux - magazines (sacs jaunes).

- > D'amplifier le tonnage du verre récupéré dans les 250 colonnes installées sur le territoire.
- > De développer la fréquentation de nos cinq déchèteries.
- > De valoriser la pratique du compostage pour lequel la CCPA participe en subventionnant l'achat du composteur.

Lors du conseil communautaire du 30/05/2012 les élus de la CCPA (représentant les 33 communes) ont voté à l'unanimité la mise en place de la TEOMi (Taxe incitative d'enlèvement des ordures ménagères).

ÉTAPES

ANNÉE 2013

ANNÉE 2014

DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE

Comptage réel sur l'année 2013
Les données servent au calcul de la TEOMi 2014 en tenant compte du nombre de levées et du volume du bac. Ce montant apparaît dans la taxe foncière bâtie.

DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE

Espace web grand public. Grâce à un identifiant personnel, vous pouvez consulter en ligne vos levées en vous connectant sur le site internet de la CCPA : www.cc-plainedelain.fr

MARS

Transmission aux services fiscaux du calcul de la part variable incitative foyer par foyer sur la base des levées 2013

OCTOBRE

Réception de l'attribution de la taxe foncière. La part variable incitative est prise en compte dans le calcul de la TEOMi.
2 lignes apparaissent :
1^{re} ligne : part fixe avec un taux unique pour les 33 communes
2^e ligne : part variable correspondant au nombre de levées et au volume du bac



FOIRE AUX QUESTIONS

- Que dois-je faire si mon bac est volé ?
- La mise à disposition d'un bac est-elle payante ?
- Que dois-je faire de mon ancien bac ?
- Que dois-je faire en cas d'emménagement ?
- ...

Appelez le n° vert

0800 35 30 25

(gratuit depuis un poste fixe)

Que dois-je faire si mon bac est volé ?

Une attestation sur l'honneur sera nécessaire afin de valider la livraison du nouveau bac sous 8 à 15 jours. Le dépôt de plainte en gendarmerie est inutile.

La mise à disposition d'un bac est-elle payante ?

NON, la mise à disposition du bac et toutes les interventions liées sont gratuites.

Que dois-je faire de mon ancien bac ?

> Si c'est un bac CITEC (bacs fournis au x habitants de Meximieux et Ambérieu, ainsi qu'aux professionnels), veuillez contacter la CCPA.

> Si le bac vous appartient, vous pouvez l'évacuer en déchèterie ou le garder pour un usage personnel.

Attention, à partir du 10 septembre 2012, les bacs personnels et les bacs Citec ne sont plus collectés.

Que dois-je faire en cas d'emménagement ?

- > Si vous n'avez pas de bac, appelez le n° vert 0800 35 30 25 (gratuit depuis un poste fixe) afin de procéder à la livraison de votre bac.
- > Si votre nouveau logement est déjà doté d'un bac et que celui-ci ne vous convient pas, vous pouvez le faire changer en appelant le n° vert 0800 35 30 25

Dans tous les cas, vous devez obligatoirement signaler votre arrivée.

Que dois-je faire en cas de déménagement ?

Appelez le n° vert 0800 35 30 25 (gratuit depuis un poste fixe) pour signaler le changement de situation. Attention, le bac appartient à la CCPA, il doit obligatoirement rester sur place

Dans quel cas puis-je bénéficier d'un bac à verrou ?

Les bacs à verrou sont livrés uniquement en cas d'impossibilité de stockage réelle (absence de garage, de cour...) et après validation de la situation individuelle par la CCPA



Puis-je mettre un grand sac dans mon bac pour le protéger ?

NON, le rebord du sac recouvre la puce et par conséquent les agents sont dans l'obligation de retirer ou déchirer ce sac lors de la collecte.

Si je mets des sacs-poubelle à côté de mon bac ou sur le couvercle, seront-ils collectés ?

NON, à partir du 10 septembre les sacs déposés en vrac ne sont plus collectés. D'autre part, tous les dépôts sauvages seront passibles d'une amende. Les services municipaux seront d'ailleurs mobilisés.

Quand dois-je sortir mon bac ou mon sac ?

Les jours de collecte sont accessibles sur notre site internet www.cc-plainedelain.fr mais également auprès de votre mairie et de la CCPA. Nous vous rappelons que les sacs et les bacs doivent être sortis uniquement la veille au soir de la collecte afin de maintenir les rues de votre commune propres et accueillantes. De plus, la collecte se déroule de 5 h à 11 h 30.

Devons-nous sortir le bac une seule fois par mois ?

NON, vous pouvez sortir votre bac selon vos besoins. Cependant, nous vous conseillons de le présenter plein afin de réduire au maximum votre part variable incitative.

Est-ce que la part variable incitative sera calculée au poids ?

NON, en aucun cas le poids n'interviendra dans la part variable.

Cette nouvelle tarification tiendra compte de la valeur locative de votre logement (Taxe Foncière), du nombre de levées et du volume de votre bac.

Révision du SAGE : Une démarche concertée

Issu de "la loi sur l'eau" de 1992, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la basse Vallée de l'Ain (SAGE), approuvé en 2003 par monsieur le Préfet, est en cours de révision afin d'être compatible avec la législation en vigueur et de prendre en compte les connaissances et les changements survenus sur le terrain. Rappelons que ce document de planification sur 10 ans a pour objectif essentiel d'assurer l'équilibre entre les usages et la protection du milieu aquatique.



Au bout de deux années de travail collectif, conduit par la Commission Locale de l'Eau (CLE) et le Syndicat de la basse Vallée de l'Ain (SBVA), ce projet de révision, approuvé à une très large majorité par les membres de la CLE le 28 juin 2012, fait désormais l'objet d'une vaste consultation des 40 collectivités territoriales, des 3 intercommunalités, des instances départementales, des représentants de l'Etat et des usagers. Il sera soumis ensuite à enquête publique où chacun pourra donner son avis.

Ce document, composé d'un plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD), d'une cartographie et d'un règlement, identifie 6 enjeux majeurs développés en 9 thèmes :

- préserver les ressources en eaux souterraines pour l'alimentation en eau potable
- maintenir et restaurer la dynamique fluviale de la rivière d'Ain pour protéger les nappes et prévenir des inondations
- concilier les différents usages de l'eau par la définition d'un partage permettant le bon fonctionnement écologique de la rivière
- atteindre le bon état des eaux fixé par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)
- préserver les zones humides et les espèces remarquables
- poursuivre et renforcer les échanges entre les acteurs de l'eau au niveau local et au niveau du bassin

Relevons deux points forts intéressants notre commune :

- le plan d'action du bassin versant du Toison pour l'amélioration de son état
- l'identification nouvelle d'une zone à surveiller au nord de Mollon, liée à l'évolution du lit de la rivière

Notre collectivité est bien entendu partie prenante de l'ensemble de ce projet.

Après examen, il a été adopté par le conseil municipal lors de sa séance du 30 novembre 2012.

Liste des associations

Culture

Art et Culture

Présidente : Sandrine
NICOLAS-LESPINASSE
✉ 240 Grande Rue - Mollon
☎ 06 63 75 83 29

CEPEBRA

Cercle Cultuel Bouddhiste
CEPEBRA
Président : NINH URAY
✉ Prés Neufs
☎ 04 74 61 96 89

Comité de Jumelage

Président : Claude FESTAZ
✉ 31 rue Montaplan - Loyes
☎ 04 74 61 06 18

Communautés

Amicale des Sapeurs Pompiers

Président : Jonathan CARTELLE
✉ 8 lot Les Carronnières
☎ 04 74 46 77 61

Anciens Combattants

Président : Jean-Paul APAYA
✉ 94 ch. de la Châtillonnière
☎ 04 74 61 04 48

Avenir Différent Villieu Loyes Mollon

Président : Pierre FAURE
✉ 643 chemin du Châtaigner
Loyes
☎ 09 50 90 43 02

Comité de Fleurissement

Président : François SEEMANN
✉ 28 lot. Le Janivon - Villieu
☎ 04 74 61 11 92

Fêtes et Spectacles

Ensemble musical de VLM

Président : Jean MENAND
✉ 1037 av. Charles de Gaulle
Villieu
☎ 04 74 61 12 35

Chorale "Viva la Musica"

Présidente : Christine CASTEUR
✉ 1 rue du Colombier - Villieu
☎ 06 16 29 17 59

Club des Jeunes

Président : Corentin GEOFFROY
✉ 235 rue de l'église - Villieu
☎ 06 75 16 65 64

Comité des Fêtes

Président : Michel BOZZACO
✉ 56 chemin du Tour - Villieu
☎ 06 13 86 67 53

Compagnie LÉTAINSEL

Présidente : Elisabeth
BOURBON
✉ 8 chemin des Chapotières
Dagneux
☎ 04 72 25 52 19

Dynamic Club

Présidente : Patricia TONI
✉ 177 chemin des Chaudannes
Villieu
☎ 04 74 34 78 75

La Fine Equipe

Président : Alain GAREL
✉ ZA Sous la Gare - Villieu
☎ 04 74 61 12 68

Sou des écoles

Président : David SIGAUD
✉ 1 lot. Les terres du Pollet
☎ 06 20 72 30 09

Social et Solidarité

ADMR

Présidente : Marguerite PICHAT
✉ 203 ch. de la Chatillonnière
Villieu
☎ 04 74 34 72 95

Association Education Populaire (AEP)

Président : Jean-Paul GAY
✉ rue du Gardon - Mollon
☎ 04 74 35 45 13

Club-Rencontre

Président : Jacques ANDREY
✉ 22 rue de Genève
Meximieux
☎ 06 88 93 58 57

Croix Rouge

Présidente : Catherine FALCOZ
✉ 666 av. Charles de Gaulle
Villieu
☎ 04 74 34 72 81

Groupement amitié

Président : Christian MARCE
✉ 95 av. Ch. de Gaulle - Villieu

Association 3 Villages (A3V)

Président : Serge NAVILLAT
✉ 1 lot les Carronnières
Loyes
☎ 04 74 46 03 79

Sport et Loisirs

Bapt'Rider. Team

(soutien BMX)
Président : Jean-Jacques DAVID
✉ 258 ch. de la Châtillonnière
Villieu
☎ 04 74 34 79 01

Butterfly

Président : Jean-Luc
MANAUDOU
✉ 2 lot. Les Carronnières
Loyes
☎ 04 74 61 35 18

Club Côtière Meximieux Villieu (Football)

Président : Gilles CARAGE
✉ route de St-Eloi
Pérouges
☎ 04 74 34 75 79

Club Entraînement Physique

Présidente : Yvette FAURE
✉ Le Petit Fétant
☎ 04 74 61 11 49

CODERS Retraite Sportive

Président : Serge BOUFFLERS
✉ lot. les Morillons
Rignieux le Franc
☎ 04 74 34 75 73

Côtière Poker

Président : Guillaume CORNET
✉ 417 rue de la Maisonnette
Villieu
☎ 06 74 35 99 37

Ecole de musique

Président : Gilbert BIANCO
✉ 12 lot. La Ferme du Janivon
Villieu
☎ 04 74 61 30 55

Gymnastique Volontaire

Présidente : Evelyne NALLET
✉ 219 rue de Genève - Villieu
☎ 04 74 61 38 22

JAM Jardiniers Amateurs de Mollon

Président : Jean-Jacques GUILLOT
✉ 528 Grande rue - Mollon
☎ 04 74 35 63 61

Les Classes en 3

Président : François SEEMANN
✉ 28 lot. Le Janivon
☎ 04 74 61 38 22

Les Baladins (théâtre)

Président : Jacky FURET
✉ 1 rue Jacques BREL
Villeurbanne
☎ 04 27 90 06 43

La Une et ses Z'amis

Président : Pascal BOUCLIER
✉ 82 rue de la Charrière
☎ 06 65 69 35 33

Mollon Omni Sports

Président : Christian RIBOTTI
✉ 45 Grande Rue - Mollon
☎ 04 37 61 10 39

Récréation Créative

Présidente : Evelyne NALLET
✉ 219 rue de Genève - Villieu
☎ 04 74 61 38 22

Société de Chasse

Président : Alain MOISON
✉ 360 route de Pont d'Ain
Châtillon la Palud
☎ 04 74 35 60 15

Société de Pêche

Président : Rémy BRUNETTI
✉ 167 route de Crans
Villieu
☎ 06 33 53 07 98

Team Mexi Course

Président : Guillaume GILET
✉ montée de Pérouges
Meximieux
☎ 06 10 94 07 60

Twirling Bâton

Présidente : Sandrine
COLOMBIER
✉ Monthoz
☎ 06 09 67 13 92

X-TREME Quad 01

Président : Kévin ROUVIERE
✉ 166 rue de la Côte du Fourg
Loyes
☎ 06 62 94 53 68

Commerces & Services

Alimentation

Epicierie

- ♦ Pascal GILLET **Vival**
302 av. Charles de Gaulle

Boulangerie

- ♦ G & P ROUGETET
23 rue de l'église

Charcuterie

- ♦ Ferme des Bozonnières
Murielle PICHAT
route de Montaplan

Fromagerie

- ♦ Damien CROST
Route de Crans

Pâtisserie

- ♦ Hubert PETITDIDIÉ
268 av. Charles de Gaulle

Santé

Médecins

- ♦ Marc BERTIN
757 av. Charles de Gaulle
☎ 04 74 61 12 34
- ♦ Jean-Louis DAL COL
179 av. Charles de Gaulle
☎ 04 74 61 32 82

Pharmacie

- ♦ Christian ROUX
166 av. Charles de Gaulle
☎ 04 74 61 44 97

Dentistes

- Cabinet dentaire
- ♦ Camille Armandon
Nicolas Denis
Gil Murat
Laurence ROSSETTI
45 rue de la Gare
☎ 04 74 61 36 59

Infirmières

- ♦ Emmanuelle CAUCHOIS
Agnès PEYSSELON
Magali ROUSSENQUE
227 av. Charles de Gaulle
☎ 04 74 46 78 58

Kinésithérapeute

- ♦ Bruno ELLUL
486 av. Charles de Gaulle
☎ 04 74 34 79 13

Orthophoniste

- ♦ Sabine DELALANDRE
59 rue de l'église
☎ 04 74 61 03 07

Ostéopathe

- ♦ François & Marie-France
MEVELLE
227 av. Charles de Gaulle
☎ 04 74 37 00 12

Beauté

Coiffeurs

- ♦ Nicolas DURAND
172 av. Charles de Gaulle
☎ 04 74 61 13 97

Institu de beauté

- ♦ L'espace d'un instant
227 av. Charles de Gaulle
☎ 06 27 58 48 77

Fleuriste

O Bonheur Des Fleurs

- ♦ 227 av. Charles de Gaulle
☎ 04 37 86 50 41

Presse - Tabac

- ♦ Nicolas BOITON
61 rue de la Gare
☎ 04 74 46 03 16

Notaire

- ♦ Vincent ROJON
8 rue de la gare
☎ 04 74 61 09 34

Restauration

- ♦ Chez IBO -Kebab
151 av. Charles de Gaulle
☎ 04 74 36 95 68
- ♦ Le Saint-Pierre
Place St-Pierre
☎ 04 74 61 32 62
- ♦ La mère Jacquet
Pont de Chazey
☎ 04 74 61 94 80

Camping

- ♦ Camping Claire rivière
Chemin de la Masse
☎ 04 74 61 93 00

Hôtel

- ♦ La mère Jacquet
Pont de Chazey
☎ 04 74 61 94 80

Les Déchèteries Intercommunales

Périodes d'ouverture : hiver : 1^{er} octobre au 31 mars - été : 1^{er} avril au 30 septembre

AMBERIEU-EN-BUGEY

Lieu dit "les Grémодиères"
proximité RD 77e, direction de l'A42
Tel : 04 74 38 60 58
du lundi au samedi :
8h30 - 12h / 13h30 - 18h (19h en été)
Dimanche : 8h30 - 12h

LAGNIEU

A proximité de la RD 77a
lieu dit "les Clapières"
Tel : 04 74 40 13 69
du lundi au vendredi :
13h30 - 18h (19h en été)
Samedi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h (19h en été)

LOYETTES

Vers Port Galland, à proximité de la RD 65 et de l'entreprise CTPG
Tel : 04 74 61 12 86
lundi, mercredi et vendredi : 13h30 - 18h
samedi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h

MEXIMIEUX

Lieu dit "Tâches derrière le Mont"
VC n°58
Tel : 04 74 37 07 63
lundi, mardi, jeudi :
13h30 - 18h (19h en été)
mercredi, vendredi, samedi :
8h30 - 12h / 13h30 - 18h (19h en été)

VILLEBOIS

A proximité de la RD n°19
et du barrage de la CNR
Tel : 04 74 36 69 48
mardi et jeudi : 13h30 - 18h
samedi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h

Rappel

Pour bénéficier de l'accès à ces déchèteries intercommunales vous devez demander la carte :
- à la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) au 04 74 61 99 23
- en mairie
- sur le site de la mairie : www.mairievlm.fr

Calendrier des collectes sélectives 2013 (sacs jaunes)

Les collectes s'effectuent un mercredi sur deux

La collecte des ordures ménagères (bacs gris) s'effectue tous les **mercredis** sauf pour :

Buchin
et Pont de Chazey (côté Buchin)

la collecte s'effectue le **vendredi**

2 janvier	10 avril	3 juillet	9 octobre
16 janvier	24 avril	17 juillet	23 octobre
30 janvier	7 mai (mardi)	31 juillet	6 novembre
13 février	22 mai	14 août	20 novembre
27 février	5 juin	28 août	4 décembre
13 mars	19 juin	11 septembre	18 décembre
27 mars		25 septembre	

*La collecte du mercredi 8 mai aura lieu le mardi 7 mai.
Pensez à sortir vos sacs jaunes le lundi 6 mai au soir.

Les collectes d'ordures ménagères et sélectives étant planifiées, coordonnées et réalisées par la CCPA, veuillez adresser vos réclamations à : M. FALCAND au 04 74 61 96 40

Liste des assistantes maternelles

Villieu

BADEL Nelly

Chemin de Chavagneux
☎ 04 74 36 12 70

BAILLY Carole

9 lot. La Sourde
☎ 04 72 36 12 70

BERGERON Stéphanie

place Saint Pierre
☎ 04 74 61 38 81

BERGOUGNOUX Sylvie

6 lotissement la Ferme du Janivon
☎ 04 74 46 52 77

BIANCO Dominique

12 lotissement la Ferme du Janivon
☎ 04 74 61 30 55

BLACHIER Christine

chemin du Tour
☎ 04 74 38 47 52

BONHOMME Corine

8 lotissement Le Colombier
☎ 04 74 46 02 21

BOUVET Brigitte

Clos de la Chatillonnaière
☎ 04 74 37 25 98

CARON Nathalie

272 chemin de la Chatillonnaière
☎ 04 74 37 03 88

CHARAVIT Michèle

89 chemin du courrier
☎ 06 64 84 58 17

CHOMEL Laétitia

16 lotissement Janivon
☎ 04 74 37 07 44

CLERVIL Angélique

386 av. Charles de Gaulle
☎ 04 74 40 11 15

CAULLIEZ Laetitia

5 lot. la ferme du Janivon
☎ 04 37 61 16 40

COUSSARD Magalie

417 rue de la Maisonnette
☎ 04 37 61 16 72

DEGOUT Régine

17 rue du Raffour
☎ 04 74 46 01 29

DUMOLLARD Evelyne

15 lotissement le Janivon
☎ 04 74 61 25 25

GARAU Alice

8 lotissement la Ferme de Janivon
☎ 06 84 51 58 01

GONZALES Françoise

5 lotissement le Janivon
☎ 04 74 61 28 60

JACQUES Yvan

3 lotissement le clos des Colombes
☎ 04 74 46 70 15

K/BIDI Rufine

12 lotissement le Colombier
☎ 04 74 61 10 59

MALAN Danielle

569 av. Charles de Gaulle
☎ 04 27 41 51 10

MARTIN Karine

654 rue de la Gare Impasse de la Polette
☎ 06 75 48 23 64

MAZAT Catherine

8 le clos de la chatillonnaière
☎ 04 74 37 05 28

MICELI Sabrina

16 lotissement Les Terres du Pollet
☎ 04 74 34 60 02

MICHEL Solange

556 avenue Charles de Gaulle
☎ 04 74 61 37 08

MORGILLO Jocelyne

18 lotissement Le Janivon
☎ 04 74 61 13 29

NALLET Evelyne

219 rue de Genève
☎ 04 74 61 38 22

NANDRY Murielle

8 lotissement le Clos des Colombes
Villieu ☎ 04 74 61 34 45

NANDRY Magali

7 lotissement Le Colombier
☎ 04 74 46 03 86

PAGE Catherine

16 clos de la Châtillonnaière
☎ 04 74 61 04 35

PEDOUSSAUD Lidia

4 Le Clos des Colombes
☎ 04 74 37 00 64

PETIT DIT GREZERIAT

Christiane
Chemin du Pont Vieux
☎ 04 37 86 06 17

PRATOUCY Véronique

3 rue du Raffour
☎ 04 74 37 01 84

REY Delphine

237 chemin de la Châtillonnaière
☎ 06 03 45 74 14

ROBLES Karine

90 chemin du Tour
☎ 04 74 61 03 51

ROCHE Michèle

346 La Petite Croze
☎ 04 74 46 70 57

RODRIGUES SOBRADO

Gina
10 rue de la Maisonnette

SEEMANN Béatrice

28 lotissement le Janivon
☎ 04 74 61 11 92

SEQUEIRA Christiane

674 chemin de Chavagneux
Lotissement la Petite Croze
☎ 09 54 96 52 42

THELOZ Guylaine

229 route de Genève
☎ 04 74 46 00 96

TRICHARD Catherine

24 lotissement le Janivon
☎ 04 74 34 75 34

VAUTIER Nathalie

118 montée des Cannes
☎ 04 37 86 56 55

WERNER Catherine

2 rue du Colombier
☎ 04 74 61 47 23

Loyes

BLOK Laure

4 lotissement les Carronnières
☎ 06 08 82 93 23

CHEVALIER Nathalie

98 rue de la Charrière
☎ 04 74 61 45 82

DUBOIS Valérie

3 lotissement les Carronnières
☎ 04 37 61 18 87

DUMONT Christiane

40 montée des Cannes
Loyes ☎ 04 74 61 24 12

GROS-BALTHAZARD

Aurélié
11 lotissement Les Loggias
☎ 06 63 93 68 32

LANDRY Marie-José

13 lotissement Les Carronnières
☎ 04 74 34 70 88

LE BORGNE Danielle

lotissement Les Carronnières
☎ 04 74 61 34 61

MOCERINO Marie-Christine

Le Clos des Grandes Terres
☎ 04 74 61 39 01

SORBARA Céline

22 route de Grans
☎ 04 74 34 01 67

THOOR Brigitte

1 lotissement La Pie
☎ 04 74 36 56 60

VUILLOD Nathalie

607 rue Royale
☎ 04 74 61 45 06

Mollon

BEGHELLI Séverine

544 chemin de la Côtière
☎ 09 53 46 52 50

CHAPUIS Nicole

428 rue Montaplan
☎ 04 74 61 03 46

CHOLLET Monique

565 Grande rue
☎ 04 74 35 46 28

DEBENEY Ghislaine

326 Grande rue
☎ 04 74 35 60 87

DUFOUR Catherine

Route départementale 984
Lieu dit les Sablons
☎ 04 37 61 10 46

GUILLOT Anne-Marie

528 Grande rue
☎ 04 74 35 63 61

GUILLOT Jean-Jacques

528 Grande Rue
☎ 04 74 35 63 61

MERTZ Laurence

391 Grande Rue
☎ 04 37 61 11 82

RIBOTTI Patricia

45 Grande Rue - Les Sablons
☎ 04 37 61 10 39

SERVILLAT Marjorie

chemin de la Côtière Pré Genty
☎ 04 74 35 49 80

Monthoz

BUSSY Karine

☎ 04 74 61 47 21

CURTET Yvette

☎ 04 74 37 65 97

JACQUET Martine

☎ 04 74 46 00 16

Buchin

NOUET Nathalie

5 lotissement Le Petit Buchin
☎ 04 74 46 52 850

Tarifs communaux

Locations de salles

Tarifs 2013 Locations des salles communales pour les particuliers

Salles	Tarif à la journée		Tarif Week-End		Tarifs horaires pour Réunions		Caution
	Particulier non résident	Particuliers résident	Particulier non résident	Particuliers résident	Particulier non résident	Particuliers résident	
Villieu							
Salle Polyvalente	675,00 €	338,00 €	878,00 €	439,00 €	45,00 €	22,53 €	1 013 €
Centre Innovance							
Centre complet	1 600,00 €	960,00 €	2 080,00 €	1 248,00 €	106,67 €	64,00 €	2 400 €
Grande salle + hall d'entrée*	1 360,00 €	816,00 €	1 768,00 €	1 061,00 €	90,67 €	54,40 €	2 040 €
Salle sud	240,00 €	144,00 €	312,00 €	187,00 €	16,00 €	9,60 €	360 €
Hall d'entrée*	320,00 €	192,00 €	416,00 €	250,00 €	21,33 €	12,80 €	480 €
Cuisine	320,00 €	192,00 €	416,00 €	250,00 €	21,33 €	12,80 €	480 €
Auditorium							
Auditorium	655,00 €	393,00 €	852,00 €	511,00 €	43,67 €	26,20 €	983 €
Salle de réunion	165,00 €	99,00 €	215,00 €	129,00 €	11,00 €	6,60 €	248 €
Loyes							
Mairie annexe	165,00 €	99,00 €	215,00 €	129,00 €	11,00 €	6,60 €	248 €
Mollon							
Salle de réunion	274,00 €	158,00 €	356,00 €	205,00 €	18,27 €	10,93 €	411 €
Salle des mariages	324,00 €	194,00 €	421,00 €	252,00 €	21,60 €	12,93 €	486 €
Ecole							
Préau	329,00 €	197,00 €	428,00 €	256,00 €	21,93 €	13,13 €	494 €
Option							
Chaises	0,52 €	0,26 €					
Tables	1,04 €	0,52 €					

Ménage compris dans le prix



Centre Innovance



Salle polyvalente

Tarifs communaux

Locations de salles

Tarifs 2013 Locations des salles communales pour les associations

Salles	Tarif à la journée	Tarif Week-End	Tarifs horaires	Caution
Villieu				
Salle Polyvalente	270 €	351 €	18,00 €	1 013 €
Centre Innovance				
Centre complet	800 €	1 040 €	53,33 €	2 400 €
Grande salle + hall d'entrée*	680 €	884 €	45,33 €	2 040 €
Salle sud	120 €	156 €	8,00 €	360 €
Hall d'entrée*	160 €	208 €	10,67 €	480 €
Cuisine	160 €	208 €	10,67 €	480 €
Auditorium				
Auditorium	328 €	426 €	21,87 €	983 €
Salle de réunion	83 €	108 €	5,53 €	248 €
Loyes				
Mairie annexe	83 €	108 €	5,53 €	248 €
Mollon				
Salle de réunion	137 €	178 €	9,13 €	411 €
Salle des mariages	162 €	211 €	10,80 €	486 €
Ecole				
Préau	165 €	215 €	11,00 €	494 €

Ménage compris dans le prix



Maison Pour Tous de Mollon (MPTM)



Mairie annexe de Loyes

Tarifs communaux

Locations de salles

Tarifs 2013 Locations des salles communales pour les professionnels

Salles	Tarif à la journée		Tarif Week-End		Tarifs horaires		Caution
	Professionnel non résident	Professionnel résident	Professionnel non résident	Professionnel résident	Professionnel non résident	Professionnel résident	
Villieu							
Salle Polyvalente	675	338	878,00 €	439,00 €	45	23	1013
Centre Innovance							
Centre complet	1914	1148	2 488,00 €	1 493,00 €	128	77	2400
Grande salle + hall d'entrée*	1627	976	2 115,00 €	1 269,00 €	108	65	2040
Salle sud	287	172	373,00 €	224,00 €	19	11	360
Hall d'entrée*	383	230	498,00 €	299,00 €	26	15	480
Cuisine	383	230	498,00 €	299,00 €	26	15	480
Auditorium							
Auditorium	783	470	1 018,00 €	611,00 €	52	31	983
Salle de réunion	197	118	257,00 €	154,00 €	13	8	248
Loyes							
Mairie annexe	165	99	215,00 €	129,00 €	11	7	248
Mollon							
Salle de réunion	274	196	356,00 €	255,00 €	18	13	411
Salle des mariages	324	194	421,00 €	252,00 €	22	13	486
Ecole							
Préau	329	197	428,00 €	256,00 €	22	13	494
Option							
Chaises	0,52 €	0,26 €					
Tables	1,04 €	0,52 €					

Ménage compris dans le prix



Tarifs communaux

Autres tarifs (en euros)

Tennis

Carte annuelle.....74.00

Concessions cimetièrè

Concession simple

15 ans104.20

30 ans187.60

Concession double

15 ans208.50

30 ans375.30

Ancien colombarium

15 ans 1 urne.....223.80

15 ans 2 urnes.....446.60

30 ans 1 urne.....312.70

30 ans 2 urnes.....625.50

Nouveau colombarium

15 ans 3 urnes.....669.40

30 ans 3 urnes.....938.20

Bibliothèque

Salle d'exposition60.00

Abonnements

Bibliothèque municipale

Abonnement familial.....26.00

Abonnement individuel16.00

Enfant de la 3^e jusqu'à 18 ans6.00

Enfant avant la 3^egratuit

Droit de stationnement

Prix au m²4.50

Terrasse de café (m²)12.00

Manèges (m²) jusqu'à 60 m².....0.70

Le m² supplémentaire.....0.30

Forfait journalier pour cirque.....65.00

Coupe du bois*83.00

Attention, la coupe du bois est réservée uniquement aux particuliers non professionnels.

Matrice cadastrale

Usage professionnel.....9.10

Usage particulier.....5.50

Copies administratives

Copie d'acte administratif N & B1.00

Copie d'acte administratif couleur.....2.20

Prestation Services techniques communaux

Tarif horaire par agent75.00

Horaires d'ouverture de la mairie

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	X	9 h - 12 h	X	9 h - 12 h	X	9 h - 12 h
APRÈS-MIDI	14 h - 17 h	X	14 h - 17 h	X	14 h - 17 h	X

Service urbanisme

Permanences d'ouverture :

Mardi : 9 h / 12 h

Vendredi : 14 h / 17 h.

Sur rendez-vous :

Lundi, Mardi, Mercredi,

Jeudi et Vendredi

Calendrier des fêtes 2013

JANVIER	Samedi	5	MUNICIPALITE	Vœux	CENTRE INNOVANCE
	Samedi	12	LES BALADINS	Vœux	
	Lundi	14	LETAINSEL	Assemblée Générale	CENTRE INNOVANCE
	Dimanche	20	SOCIETE DE PECHE	Assemblée Générale	MAISON POUR TOUS
	Mercredi	23	COMITE DE JUMELAGE	Assemblée Générale	AUDITORIUM
	Samedi	26	COMITE des FETES	Spectacle	CENTRE INNOVANCE
	Dimanche	27	MOLLON OMNI SPORT	Assemblée Générale	MAISON POUR TOUS
	Mardi	29	ART ET CULTURE	Carnet de Voyage « Nouvelle Calédonie »	AUDITORIUM
FEVRIER	Vendredi	1	COMITE DES FETES	Assemblée Générale	AUDITORIUM
	Samedi	2	CCAS	Repas	CENTRE INNOVANCE
	Samedi	16	ECOLE de MUSIQUE	Loto	CENTRE INNOVANCE
MARS	Jeudi	7	ANCIENS COMBATTANTS	Assemblée Générale	AUDITORIUM
	Mardi	12	ART ET CULTURE	Carnet de Voyage « Roumanie »	AUDITORIUM
	Samedi	16	SOU des ECOLES	Loto	CENTRE INNOVANCE
	Dimanche	17	COMITE DES FETES	Grand Prix Cycliste	VILLIEU CENTRE
	Samedi	23	JAM /SBVA	Nettoyage	BERGES DE L'AIN
	Samedi	23	COMITE DE FLEURISSEMENT	Assemblée Générale	AUDITORIUM
	Samedi	30	COMITE DES FETES	Soirée Théâtre	CENTRE INNOVANCE
AVRIL	Samedi	6	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Loto	CENTRE INNOVANCE
	Dimanche	7	CLUB RENCONTRE	Concours de belote	SALLE POLYVALENTE
	Mardi	9	ART ET CULTURE	Carnet de Voyage « Océan Indien »	AUDITORIUM
	Jeudi Vendredi	11/12	LES BALADINS	Théâtre	CENTRE INNOVANCE
	Samedi	13	DYNAMIC CLUB	Vente de billets	AUDITORIUM
	Dimanche	21	SOU DES ECOLES	Farfouille	STADE
	Dimanche	28	SCOOTERS AUTO RETRO VLM	Expo-vente scooters anciens	CENTRE INNOVANCE et Salle polyvalente
MAI	Samedi	4	RECREATION CREATIVE	Exposition Vente	PLACE SAINT PIERRE
	Mercredi	8	ANCIENS COMBATTANTS	Commémoration Victoire 1945	MPT MOLLON
	Jeudi	9	MOLLON OMNI SPORT	Journée Sportive/Tournoi de Foot	PLACE et MPT MOLLON
	Dimanche	12	JARDINIERS AMATEURS MOLLON	Lutte contre les plantes invasives	BORDS DE L'AIN
	Vendredi au Mardi	17 au 21	COMITE DE JUMELAGE	Visite des Tchèques	CENTRE INNOVANCE et MPT MOLLON
	Vendredi	24	TWIRLING BATON	Démonstration	CENTRE INNOVANCE
	Dimanche	26	SOU DES ECOLES	Vente de Fleurs	PLACES
	Jeudi	30	CHORALE VIVA LA MUSICA	Répétition générale	CENTRE INNOVANCE
JUIN	Samedi	1	CHORALE VIVA LA MUSICA	Concert	CENTRE INNOVANCE
	Samedi	1	SOCIETE DE CHASSE	Vente Tartes	SALLE POLYVALENTE et PLACES
	Samedi	8	CLASSE EN 3	Journée Classes	CENTRE INNOVANCE
	Jeudi	13	TWIRLING BATON	Assemblée générale	CENTRE INNOVANCE
	Vendredi au Dimanche	14 au 16	DYNAMIC CLUB	Gala	CENTRE INNOVANCE
	Vendredi	21	COMITE DES FETES/Club des Jeunes/Mairie	Fête de la Musique	CLOS QUINAT ou CENTRE INNOVANCE
	Samedi	22	L'AIMANT DANSE	Gala	CENTRE INNOVANCE

*Les dates, événements et lieux indiqués dans ces tableaux peuvent être modifiés sans préavis.
Nous vous conseillons de vous renseigner auprès des organisateurs pour toute confirmation.*

	Vendredi au Dimanche	28 au 30	CLUB DES JEUNES	Vogue annuelle	CENTRE INNOVANCE
JUILLET	Vendredi	5	COMITE DES FETES / MAIRIE	Elaboration du Calendrier des Fêtes	AUDITORIUM
	Dimanche	7	ASSO.D'EDUCATION POPULAIRE	Kermesse	CLOS QUINAT ou CENTRE INNOVANCE
	Samedi	13	COMITE DES FETES	Feu d'artifice/ Bal Populaire	STADE VILLIEU et SALLE POLYVALENTE
	Dimanche	14	TEAM MEXI COURSES	Concours Pétanque	STADE VILLIEU et SALLE POLYVALENTE
AOUT	Vendredi	30	MOLLON OMNI SPORT	Concours de Pétanque	PLACE et MPT MOLLON
	Samedi	31	DYNAMIC CLUB	Inscriptions	AUDITORIUM
SEPTEMBRE	Dimanche	1	ANCIENS COMBATTANTS	Cérémonie Bataille Pont de Chazey	PONT DE CHAZEY
	Vendredi	6	SOU des ECOLES	Assemblée Générale	AUDITORIUM
	Samedi	7	FAMILLE Sornay Bonato Mollas	Concours de boules lyonnaises	RIGNIEUX LE FRANC
	Vendredi et Samedi	6/7	ECOLE DE MUSIQUE	Inscriptions	CENTRE INNOVANCE
	Samedi	21	ENSEMBLE MUSICAL	Loto	CENTRE INNOVANCE
OCTOBRE	Vendredi	4	DYNAMIC CLUB	Assemblée Générale	AUDITORIUM
	Samedi	5	ADMR	Soirée Dansante	CENTRE INNOVANCE
	Dimanche	6	SOU DES ECOLES	Vente de Tartes	PLACES
	Vendredi	11	JAM	Assemblée Générale	MPT MOLLON
	Samedi	12	COMITE DES FETES / LETAINSEL	Soirée Music-Hall	CENTRE INNOVANCE
	Jeudi	17	VIVA LA MUSICA	Assemblée Générale	CENTRE INNOVANCE
	Vendredi	25	ECOLE DE MUSIQUE	Assemblée Générale	MPT MOLLON
NOVEMBRE	Samedi	9	SOCIETE DE CHASSE	Vente de Boudins	PLACE ST PIERRE et SALLE POLYVALENTE
	Lundi	11	ANCIENS COMBATTANTS	Commémoration Armistice 14/18	MAIRIE DE LOYES
	Samedi	16	SOU DES ECOLES	Farfouille de l'enfance	CENTRE INNOVANCE
	Dimanche	17	CLUB RENCONTRE	Concours de Beloté	SALLE POLYVALENTE
	Samedi	30	ART ET CULTURE	Marché de la Création	CENTRE INNOVANCE
DECEMBRE	Dimanche	01	ART et CULTURE	Marché de la Création	CENTRE INNOVANCE
	Samedi	7	COMITE DES FETES	Fête des Lumières	PLATEAU SPORTIF et CENTRE INNOVANCE
	Samedi	14	GYM VOLONTAIRE	Vente de Pain Epices	PLACE SAINT PIERRE
	Dimanche	15	ENSEMBLE MUSICAL	Concert	CENTRE INNOVANCE
	Jeudi	19	CLUB RENCONTRE	Repas de Noël	SALLE POLYVALENTE
	Vendredi	20	A3V	Repas de Noël	CENTRE INNOVANCE
	Samedi et Dimanche	21/22	DYNAMIC CLUB	Gala	CENTRE INNOVANCE

La date et le lieu d'enregistrement des actes peuvent être des facteurs expliquant l'absence de certains événements dans cette liste. Merci de bien vouloir nous le signaler en mairie afin d'établir un complément de liste dans le prochain numéro du "3 en Ain".

Mariages

Janvier

- CLERGET Jean-Luc et QI Nana

Février

- MOUSTACAKIS Patrice Bernard et SHIPITKO Mariia Vasilievna

Mai

- TENÈZE Cédric et ESBROT Virginie Hélène Christiane

Juin

- BLACHON Serge André et ORTIZ Nathalie Emma Marie
- CONSTANTINIDES Thierry Raphaël et SIMON Valérie Claudine

Juillet

- CHABOT Stéphane Christian Philippe et CID Dominique
- GONZALES Thomas François Christophe et GUIGNOT Mélinda Timea Sylviane
- MOFFROID Lionel Frédéric et BOURDIN Catherine Juliette

Août

- GONINDARD Sylvain Pierre-Yves et SEEMANN Marion

Septembre

- GRECARD Hervé et GOUBERT Sonia Marie
- PRAT Gaël et FOREST Charlotte
- COGNAC Olivier et PRUNIER Emilie Sylvia

Octobre

- TILLY Alain et SIMON Véronique Marie-Christine

Naissances

Janvier

- BONNAVENTURE Laura
- MINIER Ayrton
- MOREY Lucas

- GROS-BALTHAZAR Zoé Laura Noémie

Mars

- THIRY Romain Michel
- COLLINET DROMARD Lola Manon
- SOARES SENDRA Ivana Viviane Idalina
- PITTION Gabriel Jean

Avril

- FAZEMBAT Lucas

Mai

- THOLLET Léanan Émilie
- PONSOT Nathan Nicolas
- CHAMPIER Eloan Frédéric Christian
- ARMAND Mathis Baptiste
- MATHEUS GRIMOUD Cian Noé

Juin

- VERNAY Léo René
- FAIPOT Emma Sophie Marie
- PERROUD Coraline
- PROUHET Maxence

Juillet

- MOREL Yohan
- JAGNOUX Noëllie
- MAHAMDI VEYS Julia
- DEPLATIERE Maël
- PÉTRÉAUX Elsa Camille

Août

- MECHICHE Darym Ahmed
- LEBOIS Lyse
- PERROUD Julian
- TARPIN Alice Valérie
- ÖZTEMIR Yavuz Selim
- BOUVARD Pauline Elina

Septembre

- VAN ROY Edgar Louis
- TRIGON Adam Alexis
- MOEBS Audrey Thérèse Marguerite

Octobre

- LAMBIN Léonie Françoise Roselyne

- VIEL Julie Denise Danie
- ROJAS Y ARROYO Liam Pedro
- CHANEL Téofan
- HELGEN Johan
- CZORLICH MONGE Matthias Camille Luke

Novembre

- MOUSSET Joshua Marius Philippe Serge
- PERRIN Tristan Jean-Marc Philippe
- BEN OLIEL Lola Camélia
- GUDERZO Tony Christophe

Décembre

- DRULOT Esteban André
- GUICHARD Gaspard Louis Noé

Décès

Janvier

- CURTET Jean Philippe
- BOUGETTE Pierre Georges Henri

Février

- PITHILOUD Marie-Louise Marguerite épouse DRUT
- GARAVEL Jeanne Marie Aimée épouse BURILLE

Avril

- PRÉGALDINY Lucien Maurice

Mai

- GRANDJEAN Marie-Antoinette
- BESSON Marguerite épouse BRINGUIER
- MOREL Jean

Septembre

- BURJOUR Claude Jean Marie

Octobre

- OLIVIER Michel Nicole Albert
- DEBENEY Colette Renée Jeannine épouse DEPLATIÈRE

Novembre

- FAGE Renée Marcelle épouse BARRODY
- DEGANDT Andrée Marthe épouse DEVERNAY

SARL RCM

MAÇONNERIE - RÉNOVATION
CARRELAGE - DÉMOUSSAGE



David Jacquet

06 80 95 23 57

09 53 36 27 32

david.jacquet.rcm@gmail.com

579 av. Charles de Gaulle - 01800 Villieu Loyes Mollon



Tél: 04 74 61 34 75

L'entretien de votre propriété

Espaces verts

Nettoyage haute pression

Nettoyage des tombes

Pose détecteurs de fumée

59 rue de l'église - 01800 Villieu

Tél: 04 74 61 34 75

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

INSTALLATION - RÉNOVATION

Denis CHABANNE

Mobile : 06 71 77 16 42

Les Villardes - Mollon
01800 VILLIEU
Tél. 04 74 35 46 74
Courriel : allume.code@free.fr

www.electricitechabanne.fr

DÉPANNAGES 7j/7

CHAUFFAGE - VENTILATION

AUTOMATISME



PARQUETS - ESCALIERS

Pose - Ponçage

Réparation - Vitrification

06 07 65 48 13

Fax : 04 78 84 64 75

aymejacques@wanadoo.fr

22 cours de la République | 390 rue de la Gare
69100 Villeurbanne | 01800 Villieu Loyes Mollon
☎ 04 78 85 44 82 | ☎ 04 74 61 41 04

CHRISTIAN PUTELAT

BOULANGER DEPUIS 3 GÉNÉRATIONS

Pains - Galettes - Brioches



Fabrication artisanale

04 74 35 65 45

01800 Villieu-Loyes-Mollon



CRISTHIANA

NETTOYAGE-ENTRETIEN

Particuliers

vitres, intérieur voitures, débarras...

Professionnels

bureaux, commerces, ateliers, immeubles...

Guilaine et Jean-Claude **FAFOURNAUX**

759 chemin de la Côtière - 01800 Villieu Loyes Mollon
☎ 04 37 61 10 45 - 06 22 56 28 46



Eric BEAUFORT
le Conseil Municipal des Jeunes
le Conseil Municipal communal
l'ensemble de leur personnel
vous présentent leurs meilleurs voeux
et vous souhaitent une bonne année